

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3458 - MERCREDI 27 MARS 2019

TIC

Des lycéens sensibilisés
aux dangers de l'internet

La communauté des jeunes internautes du Congo (Youthcom selon son sigle anglais) que dirige Danielle Ouanounga a ouvert, hier à Brazzaville, la première édition de la campagne nationale d'informations des lycéens sur les opportunités et les dangers de l'internet en milieu scolaire, sur le thème « *L'internet : une arme duale pour la jeunesse* ».

« Dans le souci d'amener le secteur de l'éducation vers le numérique, cent élèves des lycées seront retenus à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Oyo, Djambala et Sibiti pour participer à un concours inter-écoles. Un établissement scolaire sera retenu par localité sur la base du projet soumis », a expliqué Danielle Ouanounga.

Page 5



Les officiels lors du lancement de la campagne Adiac

ELIMINATOIRES
CAN DE FOOTBALL U 23Les Diables
rouges se
qualifient
pour le dernier
tour

L'équipe nationale des moins de 23 ans a validé son ticket pour la dernière phase des éliminatoires du rendez-vous continental qui se disputera en Egypte, cette année, en battant hier à Brazzaville le Burundi (2-1).

« Nous avons eu des meilleures occasions sur l'ensemble du match, malheureusement, nous avons joué à la maladresse. Le coup franc nous a rassurés puisque ce sont des actions travaillées aux entraînements. J'étais serein jusqu'à la fin du match. Nous devons corriger la finition », a confié le coach des Diables rouges, Jean Elie Ngoya.

Page 9

ADDITION D'EAU POTABLE

Soixante mille
ménages à connecter
au réseau de
La Congolaise des eaux

L'Agence française de développement (AFD) va financer un projet de fourniture d'eau potable à soixante mille ménages à Brazzaville. Elle prévoit également d'apporter son financement aux projets de transport et de distribution de l'électricité à Pointe-Noire et dans la capitale congolaise. « Pour lutter contre les inondations

en période de pluie, un projet de drainage des eaux sera également mis sur pied », a annoncé, hier, le directeur général de l'AFD, Lionel Carerini, à l'issue d'un entretien avec la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Ghislaine Olga Ebouka- Babackas.

Page 3

FORÊT

Plus de deux milliards FCFA destinés
à la conservation de la faune sauvage

Le gouvernement congolais et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ont signé, hier à Brazzaville, un protocole d'accord relatif à la gestion durable de la faune sauvage.

Financé par l'Union européenne à hauteur de 2,5 milliards de francs CFA, ce projet, d'une durée de cinq ans, sera mis en œuvre dans sa phase pilote dans le département de la Sangha, notamment au niveau de l'Unité forestière d'aménagement de Kabo, appartenant à la Congolaise industrielle de bois. Page 4



La ministre de l'Economie forestière et la représentante de la FAO signant l'accord

EDITORIAL

Tournée

Page 2

AFRIQUE

Les gouvernements préoccupés d'investir
dans les infrastructures

Page 9

ÉDITORIAL

Tournée

Si il fallait une preuve que la Chine est aujourd'hui l'un des acteurs les plus dynamiques du monde en ce début de millénaire, la visite que vient d'effectuer en Europe son président est là pour l'apporter, ou plutôt la confirmer.

Reçu en grande pompe à Rome, puis à Monaco et à Paris, Xi Jinping a pu mesurer, sur un terrain qui ne lui était guère acquis jusqu'à présent, combien son pays est désormais un partenaire incontournable pour le Vieux continent.

Un tel constat est d'autant plus remarquable que jusqu'à présent, la politique suivie par les dirigeants chinois suscitait en Europe plus de critiques que d'éloges, Beijing étant accusé de fouler au pied les droits de l'homme, de coloniser l'Asie et l'Afrique, de vouloir s'emparer de la Mer de Chine Méridionale, de construire un nouvel Empire du Milieu, bref de n'être mû que par ses propres intérêts. Même si, ici et là, de tels soupçons ont été émis, ou plus exactement sous-entendus dans certains propos officiels, la tournée de près d'une semaine du président chinois a témoigné du respect que son pays suscite désormais en Europe.

L'ampleur des accords industriels et commerciaux conclus à cette occasion démontre aussi que les fameuses « Nouvelles routes de la soie », dont la mise en place commande la stratégie mise au point par Xi Jinping pour faire de son pays la première puissance économique mondiale, ne relève pas du mythe mais est une réalité que plus personne ne saurait ignorer. Avec comme conséquence le fait que les ports de Gênes et de Trieste en Italie, certainement demain de Marseille en France et de Barcelone en Espagne deviendront eux aussi les plaques tournantes du gigantesque marché que vont créer les « Nouvelles routes de la soie » entre l'Asie et l'Europe.

L'Afrique, dont nous occupons le cœur géographique, étant trois fois plus peuplée que l'Europe et devant l'être cinq fois plus à échéance d'un demi-siècle, nous pouvons être certains que ce qui vient de se passer à Rome, à Monaco, à Paris se reproduira sur notre continent dans les années à venir avec une ampleur encore bien plus grande. Réfléchissons donc aux conséquences positives que cela aura pour chacun de nous si les nouvelles Routes de la soie créent effectivement les courants commerciaux attendus.

Les Dépêches de Brazzaville

PAIX DANS LE POOL

Un forum alternatif de la jeunesse en préparation

Le Cercle les amis du Pool (CAP) a annoncé, le 25 mars à Brazzaville, à l'occasion d'une assemblée générale, qu'il organisera très prochainement à Kinkala une rencontre spéciale pour débattre de l'avenir des jeunes de ce département meurtri par des crises à répétition.



Les membres du CAP lors de la réunion

Les assises seront organisées à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, à une date qui reste à déterminer. Elles se tiendront en alternatif à celles organisées, il y a quelques semaines, par quelques cadres et responsables politiques originaires de ce département. Une rencontre dont les conclusions

« En vue de contribuer à la reconstruction morale, spirituelle, socioculturelle, socioéconomique et politique du département, la jeunesse du Pool sollicite très respectueusement l'aide du président de la République, Denis Sassou N'Gusso »

sont rejetées en bloc par le CAP que dirige Paolo Benazo, sous prétexte qu'elle n'avait pas réuni le maximum de jeunes attendus.

La prochain forum, selon le CAP, réunira les jeunes natis du Pool, issus des partis politiques, des associations estudiantines, des confessions religieuses, des ex-combattants ninjas et de la diaspora de ce département. Ils aborderont la sempiternelle question de paix dans le Pool, de manière générale, mais orienteront leurs réflexions sur l'avenir de la jeunesse, au terme d'un conflit armé sanglant qui a duré deux ans et freiné considérablement l'évolution de l'ensemble du département mais aussi celle de la jeunesse congolaise en général.

La rencontre sera aussi une occasion de diagnostiquer la situation réelle qui a prévalu dans ce département, dresser l'état des lieux et faire la rétrospection de l'ensemble des événements qui ont endeuillé le Pool depuis la nuit des temps, afin de définir une nou-

velle politique sociale pour soigner son image ternie par des guerres civiles récurrentes.

Sur le plan économique, il s'agira surtout de favoriser l'émergence d'un leadership nouveau dans le département, d'aider la jeunesse à sortir de l'oisiveté et à tourner le dos à la violence comme seul moyen de revendication ou l'unique moyen de règlement des conflits en vue de promouvoir son développement.

Par ailleurs, les jeunes du Pool demandent l'implication du président de la République dans l'organisation de cette réunion. « En vue de contribuer à la reconstruction morale, spirituelle, socioculturelle, socioéconomique et politique du département, la jeunesse du Pool sollicite très respectueusement l'aide du président de la République, Denis Sassou N'Gusso », relève la déclaration rendue publique à cet effet.

Les conclusions du forum seront remises au président de la République.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International :

Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts :

Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport :

James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE DE POINTE-NOIRE

Signature d'un accord pour la fourniture de l'électricité à partir du gaz

Le document a été approuvé, le 25 mars à Brazzaville, par les parties congolaise et chinoise, et constitue une étape cruciale dans la construction de la Zone économique spéciale (ZES) de la ville océane.

La construction de nouvelles installations de production de l'électricité est considérée comme étant l'un des points essentiels dans le démarrage effectif du projet. La partie congolaise, représentée par les ministres de l'Aménagement du territoire et des grands travaux, Jean-Jacques Bouya, et des ZES, Gilbert Mokoki, et le président du conseil d'administration de la société Coidic, Zhou Chao, ont salué un progrès censé attirer les industriels.

Mais pour le dirigeant de l'entreprise chinoise, d'autres progrès restent à accomplir. « Je suis très honoré d'avoir signé ce protocole d'accord avec la partie congolaise. Je peux dire que cela a été un grand progrès pour le projet et permet d'attirer les industriels dans la ZES. Nous avons encore d'énormes progrès à réaliser, notamment avec les ministres impliqués », a estimé Zhou Chao.

Les prochaines étapes, à en



Les deux parties lors de la signature du protocole d'accord

croire l'homme d'affaires chinois, concernent la réalisation des études d'impact environnemental ; un nouvel accord en vue de la création de la société à capitaux mixtes censée assurer le

financement des ZES et enfin le développement des projets connexes, avec la construction du port, de la centrale électrique et les infrastructures du gaz. En plus, « Le développement des

ZES est très complexe et surtout la question de la mise à disposition des terres que nous allons examiner avec le gouvernement congolais », a-t-il insisté.

Les autorités congolaises sont plutôt satisfaites de cette avancée dans la réalisation de cet important projet du quinquennat du chef de l'Etat. Pour le ministre de tutelle, Gilbert Mokoki, le travail sera fait étape par étape. « Le signal sera donné lorsque nous aurons commencé à faire les expropriations », a-t-il indiqué, ajoutant que les enquêtes parcelaires y compris les premières estimations du coût d'expropriations ont déjà pu être réalisées. Pour autant, les Congolais peuvent espérer que le projet de la ZES de Pointe-Noire se matérialise sur le terrain à partir de cette année, a assuré le ministre Jean-Jacques Bouya. « La production de l'électricité est la clé du développement de la ZES. Le pays dispose des réserves intéressantes en gaz pour pouvoir apporter de l'électricité et des industries », a ajouté le ministre de l'Aménagement du territoire et des grands travaux.

Fiacre Kombo

PROJET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES

Les structures impliquées s'imprègnent des procédures de passation des marchés

Les municipalités de Brazzaville et de Pointe-Noire, les organismes gouvernementaux et le personnel du projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap), assimilent les règles de passation des marchés selon les procédures de la Banque mondiale (BM).



Des participants à l'atelier de formation

Pour mieux outiller les techniciens dont l'expertise contribuera au succès du projet, les thèmes tels le cycle de projet BM (l'identification, la préparation, l'évaluation, le plan de passation, l'accord de financement, l'exécution, la supervision et l'évaluation finale) et la passation des marchés des travaux seront expliqués.

« Nous avons voulu, avant de commencer certaines activités phares du projet, en l'occurrence l'aménagement des voiries et la construction des ouvrages d'assainissement dans les quartiers cibles, mettre tous les acteurs au même niveau de compréhension des procédures de passation des marchés », a indiqué le

coordonnateur de ce projet, Batounguidio.

Organisé du 25 au 28 mars par la cellule d'exécution du Durquap, cet atelier est également une occasion pour les participants de connaître toutes les procédures des marchés, notamment l'évaluation des propositions des consultants et des offres des entreprises soumissionnaires, a ajouté le coordonnateur.

Expliquant les procédures selon la BM, le spécialiste principal en passation de marché au sein de cette institution à Brazzaville, Traoré Lanssina, a souligné : « Selon les codes des marchés publics en vigueur au Congo, un appel d'offres national ne concerne que les entreprises qui sont sur

place. Alors qu'au niveau de la BM, quand l'appel d'offres est national, cela ne concerne que la publicité. Car, une entreprise étrangère peut soumissionner, et son offre doit être considérée au même titre que celle des entreprises nationales ».

Cofinancé par le gouvernement congolais et la BM, à hauteur de soixante-dix-huit milliards FCFA, le Durquap est placé sous la tutelle du ministère de l'Aménagement du territoire et des grands travaux. Il vise l'amélioration de l'accès aux infrastructures de base pour les habitants des quartiers précaires de Brazzaville et de Pointe-Noire : Soukissa, Moukoundzi-Ngouaka puis Tchiniambi et Tié-Tié.

Lopelle Mboussa Gassia

ACCÈS AUX SERVICES DE BASE

60 000 ménages brazzavillois seront approvisionnés en eau potable

L'Agence française de développement (AFD) va financer un projet qui permettra de fournir de l'eau potable à environ quatre cent mille personnes. Un apport s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement (2018 - 2022).

L'annonce a été faite par le directeur de l'AFD, Lionel Carrerini, le 26 mars à Brazzaville, à l'issue d'un entretien qu'il a eu avec la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Ghislaine Olga Eboucka- Babakas.

D'autres projets que financera cette agence française concernent le transport et la distribution de l'énergie à Pointe-Noire et Brazzaville pour aider le Congo à améliorer l'accès à l'électricité.

Pour lutter contre les inondations en période de pluie, un projet de drainage des eaux sera également mis sur pied.

« La première phase de ce projet s'est déroulée à Brazzaville, la deuxième qui est en préparation sera lancée à Pointe-Noire », a souligné le directeur de l'AFD.

A propos de la diversification de l'économie, a-t-il dit, plusieurs projets sont en cours d'exécution. Il s'agit de la construction, à Pointe-Noire, de nouveaux quais pour désengorger le port autonome et améliorer sa compétitivité. La relance agricole du cacao en vue de stabiliser cette filière et un accompagnement au profit des maraîchers sont de même envisagés.

Secteur important dans cette diversification de l'économie, les forêts du Congo sont aussi prises en compte. Un projet d'un coût de sept millions et demi d'euros a été signé en novembre dernier. Il vise à consolider toute la problématique de l'aménagement forestier et à mettre un accent plus important sur les communautés villageoises dans les concessions forestières.

S'agissant du développement humain, l'AFD soutient déjà le Congo à travers plusieurs projets dans le secteur de la santé, de l'action sociale avec notamment les projets « Lisungi », « Telema », des transferts monétaires visant à aider la population à sortir de l'assistance. Pour améliorer l'employabilité des jeunes et renforcer les capacités des ressources humaines, cette agence accompagne les centres de formation au Congo, dans les métiers des BTP, maintenance industrielle, service, etc.

Notons que le Congo, marqué par des indicateurs sociaux faibles, une économie peu diversifiée et des infrastructures défaillantes, fait face à de nombreux défis en matière de développement économique et social. C'est ainsi que l'AFD, un de ses partenaires historiques, l'accompagne dans des secteurs variés comme l'énergie, la santé, l'accès à l'eau, l'emploi et l'environnement.

L.Mb.G.

FORÊT

2,5 milliards FCFA pour conserver la faune sauvage

Le protocole d'accord relatif au projet de gestion durable de la faune sauvage au Congo a été signé, le 26 mars à Brazzaville, entre la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, et la représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Suze Percy Filippini.

Financé par l'Union européenne à hauteur de 2,5 milliards FCFA, le projet d'une durée de cinq ans sera mis en œuvre dans le département de la Sangha, autour du bassin d'approvisionnement de Ouesso.

Il a pour objectif de contribuer à la conservation de la faune sauvage, des écosystèmes et de leurs services ; d'améliorer les conditions de vie et la sécurité alimentaire des communautés qui dépendent en grande partie des différentes ressources naturelles.

De même, ce projet a pour but de concilier les enjeux de sécurité alimentaire et de conservation de la faune par une exploitation durable et légale. « Le projet répond à un besoin croissant d'appréhender et de gérer les menaces sur la faune à une plus grande échelle. Les



La ministre de l'Economie forestière et la représentante de la FAO signant l'accord

études diagnostiques préliminaires seront réalisées dans le bassin de Ouesso. Elles per-

mettront d'identifier les sites les plus propices au test de la stratégie d'intervention choi-

sie pour le projet et à sa mise à l'échelle ultérieure », a indiqué le coordonnateur du projet, Joachim Kondi.

Pour ce dernier, il est question, dans un premier temps, de retenir comme site d'intervention pilote l'Unité forestière d'aménagement de Kabo appartenant à la Congolaise industrielle du bois, afin de capitaliser les travaux déjà menés dans cette zone avec les communautés locales et le concessionnaire forestier.

Par ailleurs, le chef de coopération de la délégation de l'Union européenne au Congo, Karl Rawert, a relevé que les questions de conservation et celles de la sécurité alimentaire et nutritionnelle constituent un véritable enjeu national et inter-

national. « Ce projet novateur et ambitieux peut y répondre si l'ensemble des parties prenantes coopère et collabore », a-t-il déclaré.

Pour la représentante de la FAO, Suze Percy Filippini, ce programme contribuera à la réalisation non seulement du Plan national de développement (2018-2022), mais aussi à l'atteinte des Objectifs de développement durable, notamment l'élimination de l'extrême pauvreté et la faim.

Satisfaite de l'aboutissement du projet de gestion durable de la faune sauvage, la ministre de l'Economie forestière a affirmé que grâce à ce projet, le Congo entend apporter une contribution substantielle au maintien des équilibres naturels, processus dans lequel certaines espèces animales sauvages jouent des rôles prépondérants. « À cet égard, la menace d'extinction qui pèse sur les espèces de faune telles que l'éléphant, le lion...est préoccupante. La perte de la faune sauvage risquerait de mettre en péril le fonctionnement des écosystèmes forestiers et l'autosubsistance de ces communautés qui dépendent fortement de cette ressource depuis des millénaires », a souligné Rosalie Matondo.

La ministre a également invité les animateurs du projet à développer des synergies avec des initiatives existantes ou en perspective.

Lopelle Mboussa Gassia
et Gloria Lossele

Des étudiants finalistes initiés au montage des projets bancables

Près d'une vingtaine de jeunes chercheurs de l'Institut national de recherche forestière (IRF) et de l'Université Marien-Ngouabi ont été formés sur la rédaction des propositions pour des subventions à la recherche, le 25 mars, à la Cité scientifique de Brazzaville.



Les participants à l'atelier

Les études techniques et spécialisées comme la foresterie nécessitent des soutiens financiers pour accompagner les sorties pédagogiques des étudiants. La recherche du financement est le principal obstacle auquel se butent chaque année les jeunes chercheurs. Alors que le financement public se raréfie, les besoins de recherche se multiplient, notamment dans les domaines alimentaire, énergétique, sanitaire et environnemental.

La rencontre visait à renforcer les capacités des participants, mais aussi à augmenter le financement des projets de recherche dans les instituts et facultés. Le conseiller technique du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, André Mfoukou Ntsakala, a invité les jeunes chercheurs à aller demander les financements ailleurs au

près des bailleurs nationaux ou étrangers.

Les jeunes chercheurs doivent adopter la culture de mobilisation de subventions pour la recherche à travers la rédaction des projets novateurs et bancables. « Ils constituent une cible privilégiée des appels d'offres qui leur sont dédiés. La recherche reste à la fois un moteur clé de l'innovation, de la formation de pointe pour les futurs cadres, et un outil politique et humaniste qui véhicule des valeurs comme la diversité, la tolérance et le partage, valeurs cardinales au président de la République, Denis Sassou N'Guesso », a estimé André Mfoukou Ntsakala.

Au cours de cette session de formation initiée par l'IRF, les participants se sont familiarisés aux méthodes de rédaction de subvention des projets de

recherche ainsi qu'aux techniques d'évaluation des projets personnels. Ces différents modules devraient leur permettre d'avoir une certaine efficacité et un certain recul dans la rédaction puis dans l'approche demande de financement.

Cet atelier prendra fin par les méthodes de défense de projet, a expliqué le directeur scientifique de l'IRF, Garel Makouanzi Ekomo, et il y aura neuf sessions au cours des cinq jours d'échanges. « Au premier jour, nous allons introduire les notions de rédaction de projet avec un style orienté vers l'évaluateur. Ensuite, nous allons aborder les sections de projet et enfin voir comment budgétiser un projet, le défendre et l'évaluer », a précisé Garel Makouanzi Ekomo.

Fiacre Kombo
et Gloria Lossele (stagiaire)

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

TIC

Une campagne de promotion de l'usage de l'internet dans les lycées

La communauté des jeunes internautes du Congo (Youthcom dans son sigle anglais), que préside Danielle Ouanounga, a lancé le 26 mars à Brazzaville la première édition de la campagne nationale d'information des lycéens sur les opportunités et dangers de l'internet en milieu scolaire.

L'initiative parrainée par le ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique ainsi que par le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire consiste à expliquer clairement aux jeunes élèves les opportunités de l'internet, des réseaux sociaux sur l'éducation et l'entrepreneuriat numérique mais aussi les inconvénients.

Placée sur le thème « l'internet : une arme duale pour la jeunesse », cette campagne couvrira les lycées de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Oyo, Djambala et Sibiti. A terme, elle permettra aux lycéens d'adopter un comportement responsable sur l'usage de l'internet.

« Dans le souci de dynamiser le secteur de l'éducation vers le numérique, cent élèves seront retenus dans chacune des six localités. A la suite de cette campagne, un concours inter-école nommé Hack4school va être organisé. Une seule école sera retenue par localité sur la base du projet soumis pour participation », a expliqué Danielle Ouanounga.

L'internet est un excellent outil éducatif, de recherche et d'apprentissage avec l'avancée du e-learning, des Mooc, et des encyclopédies virtuelles comme Wikipédia. Il est un moyen de communication plus facile qui permet de s'ouvrir au monde et

de découvrir des cultures nouvelles ainsi que de se détendre avec ses multiples formes de distractions. « L'usage de l'internet en milieu scolaire représente un vecteur essentiel du développement, de la recherche et du dynamisme pour l'innovation. Sa pratique requiert donc une parfaite promotion afin de permettre à l'Etat et à l'ensemble de nos apprenants, d'en tirer pleinement profit », a déclaré le ministre Léon Juste Ibombo des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique.

Il a également souligné que dans le projet « La marche vers le développement », l'engage-

ment indéfectible consiste à « arrimer le Congo au développement de l'économie numérique ». En paraphrasant le président Denis Sassou N'Guesso, le ministre a fait part de la création d'une direction générale du développement de l'économie numérique, le e-gouv, le e-citoyen et l'ouverture des écoles préparatoires où des rudiments des TIC seront enseignés aux enfants et les inciter à s'y familiariser et à l'usage du cartable électronique et de l'ordinateur dans ces écoles.

Par ailleurs, le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Anatole Collinet Makosso, a fait mention de la dangerosité du web. Les dangers

visuels avec l'accès aux sites pornographiques, l'incitation à la violence, l'usurpation d'identité, le cyber harcèlement, la consommation de drogue, etc. Il a attiré l'attention des jeunes sur les risques de cyber escroquerie ou pédophilie à cause de leur naïveté ou leur innocence ainsi que les risques de destruction de santé et la cyberdépendance.

Pour prémunir les lycéens aux dangers du web, le ministre Léon Juste Ibombo a rappelé, entre autres, l'adoption par le Conseil des ministres d'une série de loi sur la cybercriminalité, la cybersécurité, la protection des données personnelles, les transactions électroniques.

Fortuné Ibara

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Une conférence à l'honneur de la femme rurale

Les droits de la femme rurale souvent marginalisée ont été débattus, le 22 mars à Brazzaville, alors qu'elle joue un rôle important dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire à travers les activités agropastorales.



Photo de famille

« La femme rurale est confrontée à plusieurs difficultés dues à l'environnement, notamment les problèmes sanitaires, le manque d'électricité et la pénibilité du travail. Nous devons aider ces femmes car nous sommes leurs porte-paroles. Les institutions spécialisées doivent améliorer la situation des femmes en général et celle des femmes rurales en particulier », a déclaré la Pre Delphine Adouki, l'une des conférencières lors des échanges entre les femmes de l'Université Marien-Ngouabi, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme.

La femme rurale, selon Delphine Adouki, est celle qui fabrique des produits agricoles dans les conditions artisanales. Cette femme a des droits, mais qui sont souvent bafoués. L'article 6 du projet avancé de la Déclaration des Nations unies sur les droits des femmes rurales reconnaît, en effet, leur droit à la prise de décision, aux soins de santé, à l'autonomie, à la production de revenus, à la sécurité sociale, à la formation et à l'éducation, l'accès à la terre et aux ressources naturelles.

Les participants à cette confé-

rence ont également été édifiés sur plusieurs autres problématiques, notamment l'implication de la femme dans l'agriculture, l'élevage et la pêche. S'agissant de la transformation et la conservation des produits de base, en l'occurrence le manioc, la Pre Geneviève Maloumbi a indiqué que cette denrée et ses dérivées peuvent permettre aux Congolaises d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Hélène Dembet a abondé dans le même sens en soulignant que l'agriculture est la principale activité de la femme en milieu rural. Elle assure le stockage, la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Dans l'élevage, elle s'occupe des petits détails comme entretenir les poulaillers. Au niveau de la pêche, elle la pratique dans les étangs et les rivières.

Soulignons que les femmes universitaires qui ont organisé cette conférence, avec pour marraine Belinda Ayessa, sont rassemblées au sein de l'Association Ebène femme et développement. Le Pr Pascal Robin Ongoka, secrétaire général de l'Université Marien-Ngouabi, a pris également part à cette rencontre.

Rieltony Louboko (stagiaire)

SANTÉ PUBLIQUE

Les tuberculeux perdus de vue seront recherchés

Le Programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) s'est engagé, le 24 mars à Brazzaville, à retrouver, à travers le territoire national, les patients qui n'ont pas achevé leur traitement.



Des membres volontaires à la commémoration de la journée/Adiac

L'engagement a été pris à l'occasion de la commémoration de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, placée cette année sur le thème « Il est temps ». « Les chercheurs communautaires, sur la base des listes que nous détenons, vont essayer de retrouver les malades perdus de vue pour qu'ils reprennent le traitement ou qu'ils soient hospitalisés pour être soignés gratuitement », a indiqué le Dr Franck Hardain Okemba-Okombi, coordonnateur national du PNLT.

En collaboration avec la représentation de la Croix-Rouge française au Congo, le PNLT a organisé une causerie-débat pour sensibiliser l'opinion publique aux conséquences sanitaires et socioéconomiques dévastatrices de la tuberculose.

A Brazzaville, les deux partenaires intensifient différentes actions visant à mettre fin à cette maladie. A l'occasion de la commémoration du 24 mars, ils ont visité l'unité de prise en charge des malades tuberculeux au service pneumologie et hématologie,

au Centre hospitalier universitaire. « Nous acheminons dans tous les centres de traitement du pays des antituberculeux. Nous assurons également le dépistage des patients. En 2018, 64% des patients dépistés ont réussi à finir le traitement et sont considérés guéris. Ce taux est encore faible, nous voulons atteindre cent pour cent puisqu'on peut guérir de la tuberculose », a indiqué Luciane, coordonnatrice des opérations à la Croix-Rouge française.

Au plan national, l'efficacité du traitement, encore jugé faible, est à 62%. Pour 2019, environ 10 560 personnes souffrant de tuberculose sont signalées avec une répartition de 40% pour les formes pulmonaires et 60% pour les formes extra-pulmonaires. La prise en charge se fait gratuitement dans douze centres répartis dans les douze départements du pays, après dépistage. La gratuité a été décrétée depuis 2008 par les autorités nationales. Il existe 49% de malades qui sont encore introuvables, c'est-à-dire ceux qui sont perdus de vue.

Le Congo fait partie des quarante pays au monde et des seize en Afrique ayant une charge élevée de la tuberculose. En rapport avec les Objectifs de développement durable, le pays dispose d'une stratégie l'aidant à éliminer cette maladie d'ici à 2030.

Rappelons qu'à travers le monde, la tuberculose demeure la maladie infectieuse la plus meurtrière. Chaque jour, près de quatre mille cinq cents personnes en meurent et pas moins de trente mille en contractent, alors que cette maladie est pourtant évitable et curable. D'après les estimations, la lutte antituberculeuse menée dans le monde a permis de sauver cinquante-quatre millions de personnes depuis l'an 2000 et de réduire le taux de mortalité de 42%. Pour intensifier l'action entreprise dans les pays et atteindre les cibles fixées, les chefs d'Etat se sont rencontrés en septembre 2018 à la première réunion de haut niveau des Nations unies, consacrée à cette question, et se sont résolument engagés à mettre fin à la tuberculose.

F.I.

DÉFENSE

Les FAC s'engagent à contrer les menaces et les risques de toutes natures

A l'occasion de l'ouverture de la période d'instruction, le 26 mars à Brazzaville, les éléments des Forces armées congolaises (FAC) se sont dits disposés à acquérir des savoir-faire leur permettant de maîtriser toute sorte de violence, conformément au contrat d'objectifs et de garantir le succès des armes de la République en tout temps et en tout lieu.

La période d'instruction est ouverte, au cours de laquelle les troupes réactivent les connaissances, développent les réflexes et la réactivité pour contrer toutes formes de menaces et de risques. A l'occasion, le chef d'état-major général (CEMG) des FAC, le général Guy Blanchard Okoi, a souligné que l'année 2019 est celle de la poursuite de la modernisation de l'outil de défense et de sécurité. « Tous les personnels doivent être responsables de ce qu'ils font et être convaincus de la portée nationale d'un travail bien fait », a-t-il fait savoir.

Se référant aux orientations du chef suprême des armées et à la lettre de mission du ministre de la Défense, le général Guy Blanchard Okoi a rappelé les cinq objectifs que les FAC doivent atteindre. Il s'agit notamment d'assurer en permanence la protection des concitoyens et des intérêts nationaux, de poursuivre de manière qualitative,

l'instruction, l'entraînement et la préparation opérationnelle, de respecter les engagements nationaux et internationaux, d'assurer la gestion rationnelle de toutes les ressources mises à disposition. « Ces exigences constituent la base sur laquelle

devra être menée l'instruction des hommes pendant cette année afin de leur permettre d'acquérir des savoirs, des savoir-faire ainsi que des savoir-être conformes à l'éthique professionnelle et à la morale républicaine », a déclaré le

CEMG.

Pour réaliser les contrats d'objectif prescrits, le général Guy Blanchard Okoi a ordonné que la conduite de l'instruction et de l'entraînement, la formation continue des cadres, les conditions de vie et de travail des

hommes, la sécurisation des événements majeurs soient au centre des préoccupations. Y compris l'enseignement systématique du droit international humanitaire, du règlement de discipline générale...

« Nous, officiers, sous-officiers, officiers mariniers, militaires du rang, matelots..., prenons l'engagement, conformément aux instructions du CEMG, de réaliser notre contrat d'objectifs et d'atteindre les objectifs prioritaires des FAC pour l'année 2019 en vue d'être prêts à maîtriser toute sorte de violence dans le strict respect des règles d'engagement et de comportement », s'est engagé le lieutenant-colonel Richel Issassi Openda, commandant du 402e bataillon d'infanterie, au nom des FAC, pour le succès des armes de la République. Le CEMG a pris acte de cet engagement des soldats qui seront jugés aux résultats.



Défilé militaire ayant bouclé la cérémonie d'ouverture de la période d'instruction

Rominique Makaya

Discours de Mme Stella Michèle Yoka, procureure de la République adjointe, à l'occasion de la causerie-débat portant sur le thème « L'apport des femmes magistrats dans la justice congolaise », le 23 mars 2019, à Brazzaville

Monsieur le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones,

Maître des lieux ;

Monsieur le Premier président de la Cour suprême ;

Monsieur le procureur général près ladite Cour ;

Mesdames et messieurs les membres du corps judiciaire ;

Distingués invités, toutes présences respectées ;

Mesdames et messieurs.

Avec tout ce qui a été dit et entendu, il ne faut pas une éloquence bien recherchée, pour conclure que le désir d'inclusion des femmes magistrats, exprimé à travers la cérémonie dont j'ai la lourde et délicate charge de clôturer, est devenu le sens et l'essence de toute société prise dans son universalité.

En effet, la quasi-totalité des textes fondamentaux de protection et de promotion de la femme, d'où dérivent l'article 17 de notre Constitution et l'article 8 de la loi du 7 août 2018 fixant l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil supérieur de la magistrature, prévoit l'égal accès des femmes aux emplois et fonctions publics. Ces textes ont, d'évidence, le même dénominateur, qui est le principe d'égalité entre les humains, principe gravé sur le marbre de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, en son article 1er.

Dès lors, cet article devient le repère substantiel permettant de traduire, sur le terrain de la magistrature, la portée encore théorique et symbolique, il faut le dire, de ces textes dans le contexte de notre pays. Les civilisations modernes ayant une culture de gouvernance axée sur l'apport de la femme, comme l'Allemagne avec Angela Merkel (chancelière fédérale), la



France avec Michèle Alliot-Marie (ancien ministre de l'Intérieur, de la Défense), le Liberia avec Ellen Johnson (première femme élue au suffrage universel à la tête d'un Etat africain) et sans être exhaustive, l'apatride (car la CPI n'a pas de terre) Fatou Bensouda (procureur à la tête du parquet le plus puissant au monde) ces civilisations, disais-je, ont pu, à certains égards et grâce aux femmes, accéder à leur terre promise.

J'en suis plus que certaine car comme dirait Nicolas de Largillière communément appelé Voltaire, « il n'y a nulle certitude, dès qu'il est physiquement ou moralement possible que la chose soit autrement » : fin de citation.

Qui de Lucy, Paul, Marcel, Joseph ou Anicet, les ossements auraient fait l'objet d'une découverte révolutionnaire en Ethiopie ? Même si les saintes écritures nous enseignent que la femme a été formée de la côte de l'homme.

Mais, cela est loin d'être un paradoxe car

l'humanité salvatrice, n'est-elle pas le fruit des entrailles d'une femme ? Je veux parler du Christ.

C'est pour ainsi dire que la femme est le berceau de l'homme qui la considère comme une mère même lorsqu'il a déjà trouvé une âme sœur.

Si le devoir d'éducation de la femme vis-à-vis de sa progéniture, qui se déduit de l'article 168 de notre Code de la famille, a une autorité relative, force est de souligner que ce devoir a également, un effet organique, étant indiqué que sa résonance est plus prégnante sous l'angle répressif, domaine dans lequel la réinsertion du délinquant exige une thérapie aux effets mitigés.

Adversaire implacable de l'empire du mal, la femme-magistrat est par conséquent, cet Homme qui incarne le couple douceur-répression : vous conviendrez avec moi que tout médicament qui guérit n'a pas forcément bon goût.

Donc, la femme notamment procureure est là, sans parti pris, la mère qui par amour et grâce à la sanction, guérit ses enfants en pleine perdition.

Par-delà ces considérations judiciaires, il sied de rappeler que nos sociétés ancestrales étaient gouvernées par les femmes dans la mesure où, le chef du village consulté, se retranchait derrière l'adage « la nuit porte conseil », afin de soumettre la cause dont il était saisi à sa compagne, le soir au coucher.

En fait, loin d'être puérile, la femme est un être subtil, fertile, dont la semence ne doit en revanche, et sous aucun prétexte, être une prime aux antivaleurs, cheval de bataille du magistrat suprême, son Excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République.

Faire alors du principe de l'égal accès des

femmes aux postes de décision un combat d'arrière-garde, c'est en réalité, amputer notre beau pays des caractéristiques d'un Etat de droit, qui selon l'examen de l'homme d'Etat, Me Aimé Emmanuel Yoka, correspond au triptyque visibilité-lisibilité-crédibilité : il faut que l'on voit ce qui est écrit dans les textes pour susciter une véritable croyance en notre justice. Bref ! notre pays doit être soumis au droit tel que le préconisent Jacques Chevallier et Olivier Duhamel, lequel droit se trouve dans l'orbite de tout Etat constitué.

Cette affirmation pléonastique ne serait-elle pas une simple vérité de la Palice lorsque nous savons tous que le symbole de la justice représente une femme qui tient dans sa main gauche une balance.

Tout porte à croire que nous, femmes-magistrats, soutenons avec Platon, être la vertu propre de l'âme, laquelle vertu suivant une démarche empirique, doit conduire à la rétribution de chacune, en fonction de ce qui lui revient.

Ce qui nous revient, vous l'avez bien compris, mesdames et messieurs distingués membres de l'assistance, c'est la reconnaissance factuelle des textes qui prônent la promotion de la femme dans le secteur de l'administration publique, en l'occurrence la magistrature, d'autant plus qu'il a été démontré que la société se meurt sans nous.

D'ailleurs, la force de mes propos s'enracine dans la dialectique justice-loi-magistrature dont le caractère irrefragable de l'article défini « la » de ses composantes, ne peut que conduire l'auditoire à y adhérer.

Autrement le débat est ouvert !

Au nom du collectif des femmes-magistrats,

Je vous remercie

CÉMAC

La Commission appelée à améliorer sa gouvernance

Le quatorzième sommet des chefs d'Etat d'organisation, tenu le 24 mars à N'Djamena, au Tchad, a été dominé par des questions liées à la sécurité et à la stabilité économique de la sous-région.

À l'issue des travaux, la conférence a exigé aux pays comme la République du Congo à rapatrier leurs ressources d'exportation, « afin de ne pas mettre en difficulté la monnaie commune qu'est le franc CFA ».

En conséquence, le Congo et la Guinée équatoriale ont aussi été encouragés à poursuivre les discussions afin d'arriver à conclure un programme d'appui avec le Fonds monétaire international (FMI). Sur ce, les participants ont invité à la solidarité entre les Etats et à accélérer l'aboutissement des négociations pour les programmes du Congo et de la Guinée équatoriale. Les chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) ont réaffirmé leur engagement à soutenir ces deux pays dans la finalisation des discussions avec le FMI.

Sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme des réformes économiques et financières de la Cémac (Pref-Cémac), la conférence, tenant compte des signes de sortie d'une longue récession qui a duré plus de quatre ans,

a adressé ses félicitations au président dédié au Pref-Cémac, Denis Sassou N'Guesso, chef de l'Etat congolais, pour les avancées enregistrées. Ils ont encouragé ainsi tous les Etats et l'ensemble des institutions économiques, monétaires et financières de la Cémac impliquées dans la mise en œuvre du Programme à poursuivre leurs efforts pour renforcer la viabilité des finances publiques, et la couverture du FCFA par la mise en œuvre accélérée des mesures prises,

Rationalisation des CERs pour les avancées significatives enregistrées. Un sommet extraordinaire conjoint CEEAC/Cémac va se tenir dans les prochains jours.

Améliorer la gouvernance...

La Commission de la Cémac a été invitée à améliorer sa gouvernance, sujette à de nombreuses critiques. La Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale est, elle aussi, appelée à « poursuivre

face à l'insécurité qui freine les efforts de développement, a exhorté le président tchadien, Idriss Déby Itno. « C'est dans un élan de solidarité, de complémentarité, d'unité d'action que nous pouvons tenir le grand pari de la transformation structurelle de nos économies », a-t-il assuré.

Evoquant la liquidation de la compagnie communautaire Air-Cémac et l'affectation du boni de cette liquidation, la conférence, d'une part, a adopté deux actes additionnels qui abrogent l'un la création de ladite compagnie et l'autre la fixation de son siège et, d'autre part, a décidé de rétrocéder les apports des Etats membres au Fonds de développement de la communauté. S'agissant de la mise en œuvre de la libre circulation des personnes en zone Cémac, la conférence des chefs d'Etat a adopté la politique commune d'émigration, d'immigration et de protection des frontières de

la Cémac. À cet égard, elle a instruit le président de la Commission de la Cémac, d'une part, d'accélérer l'application de l'Acte additionnel portant suppression de visa pour tous les ressortissants de la Cémac circulant dans l'espace communautaire et, d'autre part, de mener des actions vigoureuses pour la mise en œuvre de cette politique commune.

En rappel, le quatorzième sommet des chefs d'Etat de la Cémac a vu la participation de trois présidents : Idriss Déby Itno du Tchad, Denis Sassou N'Guesso du Congo et Faustin Archange Touadéra de la Centrafrique. Le sommet a été marqué par le passage de témoin par le Tchadien Idriss Déby Itno à son homologue camerounais, Paul Biya, représenté par le chef du gouvernement. La présidence de la Cémac étant tournante, il échoit au Cameroun de diriger l'organisation durant les deux prochaines années.

Yvette Reine Nzaba

« C'est dans un élan de solidarité, de complémentarité, d'unité d'action que nous pouvons tenir le grand pari de la transformation structurelle de nos économies »

en vue du rapatriement des recettes d'exportations.

Après avoir pris connaissance de l'état d'avancement du processus de rationalisation des communautés économiques, les participants ont félicité le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, président dédié à la

les réformes afin de restaurer sa crédibilité et d'accroître ses capacités de financement ».

Enfin, la Cémac doit aussi resserrer les rangs pour faire

RCA

Les communautés chrétienne et musulmane signent un pacte de non-agression

Fabrice Dekoua et Ibrahim Abdouraman ont récemment engagé des jeunes des deux communautés à signer un pacte de non-agression pour arrêter les violences et faire la paix.

C'est depuis 2013, en effet, que les habitants de Castors et Yakite, deux zones chrétienne et musulmane du PK 5, dans le troisième arrondissement de Bangui, vivent dans un climat de tension intercommunautaire. « Pour arrêter tout ce qui peut provoquer la violence contre l'autre, nous avons pris l'initiative de signer un accord. Cet accord représente l'engagement que nous avons dans nos cœurs, on l'a écrit sur le papier », a expliqué Fabrice Dekoua.

Ce texte a pour but de ramener la paix et favoriser la libre circulation entre les deux communautés, et de permettre le retour des déplacés internes dans leurs maisons respectives.

Depuis la destitution, le 24 mars 2013, du président François Bozizé

par la Seleka, un groupe rebelle à coloration musulmane, la République centrafricaine (RCA) est secouée par des conflits communautaires et politiques. De grands clivages qui, comme dans le troisième arrondissement de Bangui, rendent très difficile la cohabitation entre chrétiens et musulmans. Pendant ce temps, le gouvernement centrafricain poursuit la mise en œuvre de l'accord de Khartoum qui a abouti à la nomination, le 25 mars, de certains leaders des groupes armés aux postes de responsabilité à la primature et dans certains ministères.

Il s'agit de deux ministres conseillers spéciaux à la primature et de trois conseillers militaires pour les zones nord-ouest, centre-nord et nord-est. A cela s'ajoute un conseil

chargé des unités spéciales mixtes de sécurité et un chargé de mission en matière de démobilisation au ministère de Désarmement, porte-parole des anti-balaka. Cependant, le ministère de l'Administration du territoire a également procédé à la nomination des préfets et sous-préfets. Marcel Bagaza du Front démocratique du peuple centrafricain est désigné préfet de la Nana-mambéré. Cinq nouveaux sous-préfets font leur entrée dans l'administration du territoire. Ces nominations font suite à la réunion tenue à Addis-Abeba, en Ethiopie, du 18 au 20 mars, à l'issue de laquelle le gouvernement et les groupes armés ont trouvé un consensus sur la mise en œuvre de l'accord de paix de Khartoum.

Y.R.Nz.

HYDROCARBURES

Pénurie d'essence en Angola

Deuxième producteur de brut d'Afrique derrière le Nigeria, le pays est paralysé par un manque de carburant depuis plus d'une semaine.

Nombre de stations-services de la capitale, Luanda, sont assiégées par de longues files d'automobilistes en quête d'essence. Celles des provinces connaissent également le même phénomène.

Cette pénurie a fait envoler les prix au marché noir. La Sonangol

a reconnu « quelques retards dans le déchargement des carburants dans les ports du pays », sans préciser l'origine du problème.

Toutefois, la situation devrait revenir à la normale dans les prochains jours. L'Angola ne dispose pas de raffineries et doit importer son essence. Or, les finances du pays ont du mal à se relever de la chute de ses recettes, liée à la forte baisse des cours de ces dernières années. La Sonangol connaît elle-même de grandes difficultés. Luanda a obtenu

un prêt d'un milliard de dollars de la Banque mondiale en appui à ses projets de réformes, dont la restructuration de la compagnie publique Sonangol.

A plus long terme, l'économie devrait bénéficier de la reprise des cours du brut... et de la découverte d'un nouveau gisement au large de ses côtes.

L'Angola produit plus de 1,4 million de barils de brut par jour, juste derrière le Nigeria.

Noël Ndong

INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 25 AU 31 MARS 2019

Plus que quelques jours pour découvrir l'exposition « femme, femme, femme ! »

MARDI 26 MARS

10H30 : Conférence-débat : 10 femmes entrepreneurs avec l'Ambassade de France et la délégation de l'Union Européenne
18H30 : Ciné-club : W.A.K.A de Françoise Ellong

MERCREDI 27 MARS

15H00 : Débat d'idées : « Réflexions sur la bonne gouvernance » par Victor Ngouilou-Mpemba, juriste, chercheur, membre de la Fondation Niosi
18h30 : Journée mondiale du théâtre
19h00 : Mercredi à la cafet' : Spirita Nanda

JEUDI 28 MARS

15H00 : Rencontre littéraire : Le Soleil des élites de Malachie Cyrille Roson Ngouloubi
18H00 : Slam : Slamunité des Power-women (Mariusca Moukengué et les Power-women /U.E.)

SAMEDI 30 MARS

10H00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)
14H00 : Soirée Sony : We Africa party

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

DIPLOMATIE

Emmanuel Macron appelle la Chine à être partenaire de la France en Afrique

Le président français a lancé, le 26 mars, l'invite à son homologue chinois, Xi Jinping, sachant que le continent africain est celui dont le géant asiatique a fortement augmenté sa présence et son influence au cours des dernières années.

« Nous ne sommes pas en Afrique des rivaux stratégiques », a affirmé le chef de l'Etat français, lors d'une déclaration aux côtés du président chinois, en visite officielle à Paris. « Mais nous pouvons y être bien davantage des partenaires dans la durée sur les plans de la sécurité, de l'éducation, des infrastructures et du développement », a ajouté Emmanuel Macron, qui a notamment salué la « contribution importante » de Pékin « aux pays de la force

conjointe G5 Sahel ». Les cinq pays membres du G5 Sahel sont le Burkina, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

Cette déclaration intervient à un moment où Paris s'inquiète des financements apportés par la Chine à certains pays africains déjà très endettés et a fixé comme priorité de sa présidence du G7 cette année d'obtenir plus de transparence dans les prêts accordés aux pays en développement.

Au sein du G20, dont Pékin est

membre, les pays s'étaient engagés en 2017 à respecter les analyses du Fonds monétaire international sur la soutenabilité de la dette avant d'accorder des prêts. Par ailleurs, la France, l'Allemagne et la Commission européenne ont revendiqué, le même jour, un partenariat plus équilibré entre la Chine et l'Europe, reposant sur la « confiance » et la « réciprocité ». Elles ont, en outre, plaidé pour un multilatéralisme « rénové », en l'absence des Etats-Unis qui font de plus en plus cavalier seul.

Au cours d'un mini-sommet inédit, et sans jamais citer le nom de Donald Trump, Xi Jinping, Emmanuel Macron, Angela Merkel et Jean-Claude Juncker ont mis en garde contre « les tensions commerciales » dans un contexte d'offensives tous azimuts du président américain, notamment contre les importations chinoises. « Les frictions internationales continuent à monter et sont de plus en plus marquées par des bras de fer géopolitiques », s'est inquiété Xi Jinping à l'issue de la réunion dans la salle des fêtes de l'Élysée.

Emmanuel Macron avait pris l'initiative de cette rencontre à quatre, qui a duré un peu plus d'une heure à l'Élysée, afin de présenter un front européen uni face à la Chine.

L'Union européenne se sent, en effet, prise en tenaille entre Donald Trump et son approche contractuelle des relations internationales ainsi que l'expansion chinoise incarnée par le projet de « Nouvelles routes de la soie » et les investissements massifs un peu partout dans le monde et en Europe en particulier, comme en Italie, le dernier pays en date à s'être laissé séduire. « Le choix de l'évidence et de la raison au XXI^e siècle est dans un partenariat eurochinois fort, défini sur des bases claires, exigeantes et ambitieuses », a

déclaré, le 25 mars, le président français à l'issue d'un entretien avec son homologue chinois, arrivé quelques heures plus tôt à Paris. « Nous avons des divergences (...) Nul d'entre nous n'est naïf », a-t-il de nouveau souligné le lendemain, exhortant la Chine à « respecter l'unité de l'Union européenne », Pékin étant soupçonné de jouer la division des pays européens par sa politique d'investissements. « La coopération rapporte plus que la confrontation », a-t-il insisté.

« Appel à surmonter la méfiance »

Xi Jinping lui a répondu par un appel à surmonter « la méfiance ». « Certes, il y a des points de désaccord, de la compétition mais c'est de la compétition positive (...) Nous sommes en train d'avancer ensemble », a-t-il dit. Le président chinois n'a cependant pas annoncé de mesures concrètes pour rassurer les Européens, notamment sur les « Nouvelles routes de la soie ». C'est « un projet très important » et « nous, les Européens, nous voulons jouer un rôle » mais « cela doit conduire à de la réciprocité et nous avons un peu de mal à la trouver », a pour sa part indiqué la chancelière allemande, Angela Merkel.

« Je voudrais (...) que les entreprises européennes trouvent le même degré d'ouverture que les entreprises chinoises en Europe. Totale », a renchéri le chef de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, qui présidera le prochain sommet UE-Chine le 9 avril, à Bruxelles.

Les quatre dirigeants ont, en revanche, souligné leurs convergences sur la nécessité d'une « modernisation » de l'Organisation mondiale du commerce, l'arbitre des échanges internationaux à l'utilité contestée par la Maison-Blanche.

Depuis l'avènement de Donald

Trump, Xi Jinping aime à se présenter comme un acteur classique du concert des nations. Le dirigeant communiste s'est même fait applaudir au forum de Davos, en 2016, par le gratin du libéralisme économique mondial.

D'importants contrats commerciaux

La Chine a investi au moins cent quarante-cinq milliards d'euros en Europe depuis 2010, mais la tendance est au ralentissement, à l'heure où plusieurs Etats durcissent leurs mesures pour encadrer les acquisitions du géant asiatique.

La visite de Xi Jinping à Paris a été marquée lundi par une série d'accords et de contrats commerciaux, dont le plus important a été une méga-commande de trois cents avions - deux cent quatre-vingt-dix Airbus A320 et dix A350 - passée par l'entreprise étatique chinoise China aviation supplies holding company, pour un montant de trente-cinq milliards de dollars au prix catalogue.

Dans une déclaration commune publiée à l'issue de la rencontre, Emmanuel Macron et Xi Jinping ont également promis de garder « un rôle d'impulsion et de mobilisation » contre le réchauffement climatique et d'agir ensemble « pour un sursaut mondial face à l'érosion de la biodiversité ». Ils se sont engagés à lutter « contre la criminalité environnementale, en particulier le braconnage et le trafic des espèces de la faune et de la flore menacées d'extinction », ainsi que contre la pollution plastique. La Chine doit accueillir, en 2020, une conférence de l'ONU sur la biodiversité qui doit marquer une étape importante pour la protection de l'environnement. Le président français a annoncé qu'il se rendrait de nouveau en Chine d'ici à la fin de l'année, après une première visite en janvier 2018.

Nestor N'Gampoula et AFP

TUERIE AU MALI

L'ONU dépêche une équipe d'enquêteurs

Après le carnage perpétré dans un village peul du centre du pays par de présumés chasseurs dogons, qui a fait cent soixante morts, l'organisation a annoncé, le 26 mars, l'envoi de treize personnes, dont des experts des scènes de crime dans la région de Mopti, pour s'enquérir de la situation sur place.

Le massacre commis par la milice dogon, qui s'est produit en pleine visite d'une délégation du Conseil de sécurité dans le pays, s'est déroulé le 23 mars dans le village d'Ogossagou, non loin de la frontière avec le Burkina Faso. Selon la principale alliance djihadiste du Sahel liée à Al-Qaïda, à laquelle appartient le groupe d'Amadou Koufa, l'opération des insurgés avait pour but de venger de précédents « crimes odieux commis par les forces du gouvernement de Bamako et les milices qui le soutiennent contre (leurs) frères peuls ». Pour la porte-parole du Bureau des droits de l'Homme de l'ONU à Genève, Ravina Shamdasani, la tuerie d'Ogossagou s'inscrit dans une série d'attaques dans la région de Mopti, qui a fait « quelque six cents morts et provoqué le déplacement de milliers de personnes depuis mars 2018 dans cette seule région ». « Nous sommes en contact direct avec les autorités », a-t-elle poursuivi, en expliquant que l'ONU va offrir son aide pour l'enquête afin de « traduire les coupables devant la justice et rompre le cercle de l'impunité ».

« Justice sera faite »

Le 25 mars, le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, s'était rendu sur le lieu de l'attaque. Il a promis la sécurité et la justice dans le village concerné ainsi que dans le centre du pays. « Justice sera faite », a insisté le président qui s'est recueilli devant les fosses communes creusées pour les tués. Et s'adressant au nouveau chef d'état-major, le général Aboulaye Coulibaly, qui l'accompagnait, Ibrahim Boubacar Keïta a dit : « Il faut la sécurité ici, c'est votre mission ».

Le haut gradé a été nommé le 24 mars, à la suite du limogeage des principaux chefs de l'armée, lors d'un conseil des ministres extraordinaire au cours duquel le gouvernement a prononcé la dissolution du groupe de chasseurs dogons « Dan Nan Ambassagou » et limogé le haut commandement de l'armée.

Selon des témoins, les assaillants, en tenue de chasseur, avaient d'abord attaqué une position où étaient cantonnés des combattants peuls, dans le cadre du processus de désarmement, démobilisation et réinsertion des membres de groupes armés. Ils se sont ensuite dirigés vers la maison d'un célèbre marabout, Bara Sékou Issa, qu'ils ont tué avec toute sa famille, ainsi que dix-huit déplacés qu'il hébergeait, et infligé le même sort au chef du village et aux siens.

Un villageois qui a requis l'anonymat a raconté à la presse ce qui s'était réellement passé lors de l'attaque. « C'est après qu'ils ont attaqué le village, ils ont versé du gasoil sur les cases, les greniers et les hangars, après ils ont mis le feu, tuant à coups de machette ceux qui tentaient d'échapper aux flammes », a-t-il déclaré.

Depuis l'apparition, il y a quatre ans dans le centre du Mali, du groupe djihadiste du prédicateur Amadou Koufa, qui recrute prioritairement parmi les éleveurs Peuls, les affrontements se multiplient entre cette communauté et les ethnies bambara et dogon, pratiquant essentiellement l'agriculture, qui ont créé des « groupes d'autodéfense ». Quant à la tuerie d'Ogossagou, elle est la plus sanglante depuis la fin des principaux combats de l'opération lancée en 2013, à l'initiative de la France, pour chasser les groupes djihadistes qui avaient pris le contrôle du nord du pays.

L'ONU estime que les violences au Mali avaient coûté la vie à plus de cinq cents civils en 2018. Rappelons que dans un rapport publié, le 5 mars, le secrétaire général de l'ONU saluait de récentes avancées dans l'application de l'accord de paix de 2015, mais regrettait que « la menace, qui continue de se propager du nord vers le centre du Mali, détourne l'attention de l'Accord et en complique la mise en œuvre ».

N. N'G.



PROMO

RÉGULARISATION DES BRANCHEMENTS ILLÉGAUX

Payez

50 000 F CFA

en une fois

65 000 F CFA

en deux fois

Au lieu de

~~156.200 F CFA~~

Faites comme nous

DEVENEZ CLIENT LÉGAL LCDE




Rendez-vous dans nos agences ou points de vente les plus proches

PROMOTION VALABLE DU 15 MARS AU 15 MAI 2019

Passé ce délai, tout propriétaire d'un branchement illégal fera l'objet de poursuites.

STOP AUX BRANCHEMENTS ILLÉGAUX

AFRIQUE

Les gouvernements préoccupés par l'investissement dans les infrastructures

Au terme de leur cinquante-deuxième session tenue du 25 au 26 mars à Marrakech, au Maroc, les ministres des Finances ou leurs représentants venus des cinquante-quatre pays du continent ont affiché l'ambition de mobiliser des ressources destinées au financement des infrastructures transfrontalières et celles liées au numérique.

« S'agissant du développement des infrastructures, l'Afrique reste à la traîne. Nous reconnaissons qu'il faut mobiliser des ressources accrues pour combler le déficit d'infrastructures et renforcer les capacités techniques requises pour préparer des projets d'infrastructures frontalières se prêtant à un financement bancaire », peut-on lire dans la déclaration sanctionnant leurs travaux organisés avec l'appui de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).

Quant au numérique, jugé incontournable dans l'amélioration et l'augmentation des revenus, les ministres ont convenu de « concevoir et améliorer des mécanismes novateurs qui facilitent le recouvrement des recettes et rendent l'administration fiscale plus efficace en encourageant les contribuables à faire des déclarations sur les plates-formes en ligne (...) ». « La numérialisation est une réalité. Soit nous la prenons à bras-le-corps, soit nous la subissons », a déclaré Zouhair Chorfi, secrétaire général au ministère marocain des



Une vue des participants à la clôture de la 52^e conférence des ministres des Finances à Marrakech/DR

Finances. « On retient de cette conférence (des ministres) une démarche et un sens de responsabilité. On a envie d'aller à l'essentiel et de prendre notre destin en main », a-t-il affirmé. L'Afrique est reconnue comme le continent où la pénétration numérique est la plus rapide. Le continent compte actuellement cent quarante-deux millions de consommateurs contre cent soixante-sept mil-

lions, il y a quelque temps.

Mettre l'homme au cœur de l'action

Pour renforcer cette pénétration l'Afrique doit avoir, dans un proche avenir, au moins neuf câbles de fibre optique ; question d'améliorer l'interconnexion. Cependant, les experts sont convaincus qu'avec une croissance de 3,2% en 2019, le continent ne pourrait jamais réaliser

les ambitions affichées dans l'agenda 2030 (concernant les Objectifs de développement durable) et celui de 2063 qui coïncidera avec la célébration du centenaire de la création de l'organisation africaine.

Au-delà du développement des infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires) et d'une impulsion à donner à la numérisation, les ministres ont relevé la nécessité

de mettre l'homme au cœur de l'action, d'arrimer la jeunesse à la digitalisation et de concrétiser la zone de libre échange.

« Il y a très peu de jeunes qui s'adaptent à la digitalisation parce qu'il y a des contraintes au niveau même de l'infrastructure. Il est temps d'intégrer les jeunes dans les enjeux », a dit Giovanie Biha, du secrétariat exécutif de la CEA.

Le rôle des médias a été jugé « important et crucial » dans une économie digitalisée. « Il y a des nécessités de disposer des stratégies de communication claires et crédibles », a plaidé Zouhair Chorfi. « Les médias doivent faire un effort pour s'approprier les situations. Ils sont une courroie de transparence, de responsabilité et de transmission entre les pouvoirs publics et la population », a analysé, pour sa part, Giovanie Biha.

Une recommandation a été faite aux gouvernements africains d'injecter au moins 0,15% de leur budget dans la statistique, en vue d'actualiser les données et d'agir en temps réel.

La Rédaction

FOOTBALL

Retraite internationale pour Prince Oniangue et Delvin Ndinga

Le capitaine et le vice-capitaine de la sélection, ont annoncé à la suite du match contre le Zimbabwe, qu'ils renoueraient leur retraite internationale.

Les deux milieux de terrain tournent ainsi la dernière page d'un livre qu'ils avaient écrit ensemble : lancés en sélection nationale par Ivica Todorov en 2008 (en juin pour Ndinga et en octobre pour Oniangue). Régulièrement associés, ils ont connu leur apogée internationale en 2015 avec la qualification à la CAN équato-guinéenne. Ils auront donc écrit une des plus belles pages du football congolais moderne, mais aussi connu des échecs. Celui de dimanche, dans des conditions qui seront probablement évoquées dans les prochains jours et semaines, est celui de trop. Car à 30 et 31 ans, Oniangue et Ndinga sont de jeunes retraités.

Reste désormais à savoir si d'autres protagonistes auront l'élégance de tirer les leçons de cette non-qualification des Diabes rouges qui fait, rappelons-le, suite à celles des U17 et des U20.

Camille Delourme

ELIMINATOIRES CAN U-23

Le Congo qualifié dans la douleur pour le tour décisif

Les Diabes rouges de moins de 23 ans ont battu in extremis les Hirondelles du Burundi 2-1, le 26 mars au stade Alphonse-Massamba-Débat, en match comptant pour la manche retour du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie et disputeront le dernier tour qualificatif.

Au coup de sifflet final, les joueurs, dirigeants et même les supporters ont poussé un grand ouf de soulagement au vu du scénario du match. En l'espace de 48 h, le Congo était sur le point de perdre deux qualifications importantes. Heureusement pour le pays, les U-23 ont fini par prouver

que les plus belles victoires s'obtiennent dans la douleur. C'est ce que les poulains de Jean Elie Ngoya ont fait dans le money time (les ultimes minutes).

Après le nul blanc concédé à Bujumbura, les Diabes rouges devaient à tour prix l'emporter à domicile. Mails ils ont été les

premiers à concéder l'ouverture du score, à la 21^e mn. Bienvenue Kanakimana a profité d'une boulette du gardien congolais, Joe Ombandza, pour placer les Burundais devant et mathématiquement qualifiés.

Les Congolais ont ensuite couru après ce score en se procurant des montagnes d'occasions de buts sans connaître la réussite qu'il fallait. Sans pourtant baisser les bras, les Diabes rouges ont fait basculer le match en l'espace de deux minutes. Chandrel Géraud Massanga Matondo, d'une belle frappe en pleine lucarne, transforme un coup franc en but, à la 89^e mn. Les Burundais n'ont eu que le temps de remettre le ballon en jeu pour mettre un terme à leurs espoirs. Ils concèdent un penalty dans la minute qui suivait que Guy Carel Mbenza a su transformer en but. Le Congo se qualifie pour le tour qualificatif et affrontera le vainqueur Zambie-Malawi.

« Je pense que nous avons eu des meilleures occasions sur l'ensemble du match, malheureusement, nous avons joué à la maladresse. Le coup franc nous a rassurés puisque ce sont des actions travaillées aux entraînements. J'étais serein jusqu'à la fin du match. Nous devons corriger la finition. On ne peut avoir autant d'actions pour marquer deux fois sur balle arrêtée. Ce n'est pas possible », a expliqué l'entraîneur congolais Jean Elie Ngoya.

James Golden Eloué et Rude Ngoma (stagiaire)



Guy Carel Mbenza transformant le penalty de la qualification/Adiac

COMMUNIQUÉ

Le directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac) informe tous les candidats au concours d'entrée à l'Ecole africaine de la météorologie de l'aviation civile (EAMAC), session mai 2019, de bien vouloir effectuer leur inscription en ligne sur le site de l'EAMAC (WWW.eamac.ne le lien Espace concours).

La date butoir des inscriptions est fixée au 28 mars 2019.

Tout candidat non inscrit sur ce site verra son dossier frappé d'irrecevabilité par la commission locale d'organisation du concours.

Serge Florent Dzota

WEBB FONTAINE CONGO SA recrute 2 TESTEURS pour son bureau de Brazzaville, aux postes de « ASSURANCE QUALITE DES APPLICATIONS (QA) ».

OBJECTIF DU POSTE

- Responsable des tests avant le déploiement d'applications informatiques (fonctionnement et besoins clients).
- Vérifications précises de toutes les fonctionnalités des logiciels et déceler les éventuelles anomalies.
- Mise en place et suivi d'un planning de diagnostic des fonctionnalités accessible aux collaborateurs.
- Établir une tactique opérationnelle, créer des outils de test et d'analyse des résultats trouvés, et rédiger des bilans précis des logiciels étudiés.
- Effectuer les modifications selon le cahier des charges.

TACHES ET PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Planification et communication :
- Planifier et suivre l'évolution des tests et en restituer les résultats.
- Établir les techniques à utiliser et aider à la création de la documentation (plans de gestion des tests, cas d'utilisation, modèles de scénarii de test).
- Collaborer à la mise en place de plans de test et déterminer les étapes suivantes.
- Animer des formations et rédiger des supports (manuels, brochures) destinés aux utilisateurs finaux.
- Préparation de l'environnement et tests des applications
- Installer / mettre à jour le logiciel sur des machines dans des environnements de test.
- Tester le logiciel, y compris les tests fonctionnels, de régression, de charge / performance et de système, pour détecter toute erreur éventuelle et recommander des corrections.
- Coordonner les examens des cas spécifiques avec les personnes ressources.
- Documenter les défauts et évaluer la priorité de la défectuosité en fonction de la fonctionnalité globale de l'application.

COMPETENCES ET CONNAISSANCES REQUISES POUR LE POSTE

- Formation
- Formation professionnelle supérieure Bac + 4 / Bac + 5 en Informatique, Gestion de projet, Management des SI ou autres.
- Etudes initiales dans une école spécialisée ou études

polytechniques ou études universitaires.

- Perfectionnements
- Certification Certified Software Tester (CSTE)
- Certification International Software Testing Qualifications Board (ISTQB)
- Certification de Projet Management Professional PMP
- Certification ITIL

-Qualités requises

- Expérience de travail confirmée dans le développement de logiciels, de préférence un langage de programmation orienté objet.
- Expérience de travail confirmée dans l'assurance qualité des logiciels, dans la rédaction de plans de test et de scénarios de test clairs, concis et complets.
- Esprit analytique et synthétique, rigoureux et organisé.
- Aptitudes à s'adapter rapidement aux rouages du business et de l'organisation.
- Solides compétences en communication orale et écrite, et en travail d'équipe.
- Connaissance du cycle de vie et des processus de développement logiciel.
- Solides compétences de débogage et de dépannage, afin d'analyser les causes profondes.
- Capacité d'interaction avec les futurs utilisateurs du système.
- Technique de planification, documentation, analyse et gestion des exigences.
- Connaissances des procédures relatives au commerce international et/ou de la douane.
- Parfaite maîtrise de la langue française.
- Maîtrise de l'anglais un atout.
- Connaissance des outils de gestion des tickets/projets un atout.
- Parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, etc.).

DOSSIER DE CANDIDATURE (CV et lettre de motivation) à envoyer au plus tard le vendredi 22 mars 2019 à l'adresse

contact-cg@webbfontaine.com
Poste à repouvoir rapidement.

POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



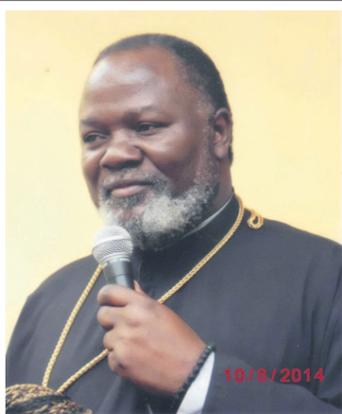
www.lesdepechesdebrazzaville.fr

IN MEMORIAM

27 mars 2015-27 mars 2019

Voici quatre ans que le Seigneur a rappelé à lui son serviteur l'Archiprêtre Père Bernard Diafouka.

A l'occasion de cette date commémorative, la communauté orthodoxe invite tous ceux qui l'ont connu et aimé à avoir une pensée pieuse pour sa mémoire et à être en communion de prière.



NÉCROLOGIE



Les familles Itoua, Ossoka et Okoko ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fils et neveu, Hugor Melon Itoua alias « Hugota Nzambé », survenu le 18 mars 2019 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis n° 130, rue Mbé, Talangaï. Référence : arrêt Manguier, Grand lavage dans la rue Ndolo.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Yanick Mbouma, agent Les Dépêches de Brazzaville, les familles Koutoupot Berloko, Bembé et Mbouma ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, père, oncle et frère, Robert Gabriel Berloko Koutoupot (Me Robert), le mercredi 20 mars 2019 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 110 de la rue Yakoma, à Poto-Poto (derrière la grande école de Poto-Poto).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



REMERCIEMENTS



Rock Ngassakys, Albert Gangui, Mme Yvonne Akondzo Kosso, les enfants Okoi et famille remercient de tout cœur les parents, amis et connaissances pour leur soutien et leur présence lors des veillées et des moments de recueillement tenus successivement à Paris et à Brazzaville, suite au décès de leur frère, père et oncle, Alexis Georges Okoi, ancien ambassadeur, et lors de ses obsèques à Brazzaville.

Que la grâce du Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communion du Saint-Esprit soient avec vous. 2 Corinthien 13 : 14.

VOLLEYBALL

La troisième édition du challenge Sara-Ahoui valorise l'esprit d'équipe

La Fédération congolaise de volleyball (Fécovo) a organisé, en partenariat avec la vétérane 2018-2019, Sara Ahoui, un tournoi des centres de formation de volleyball, du 21 au 22 mars à Brazzaville. Dans le cadre de cette compétition, la vétérane a animé une conférence de presse au cours de laquelle elle a justifié le choix porté sur les plus jeunes.

Au cours de son échange avec les journalistes, Sara Ahoui a soutenu que ce tournoi avait pour but de contribuer à la formation des jeunes dont l'âge varie entre 8 et 14 ans, précisément les benjamins, les minimes et les cadets. Ce genre d'initiatives, a-t-elle expliqué, suscite des vocations et le volleyball a besoin d'être pratiqué par un plus grand nombre parce que c'est un sport noble. Selon elle, ce sport développe le fair-play et le savoir vivre dans l'esprit des enfants. « Je



Sara Ahoui entourée des enfants après la conférence de presse souhaite que les enfants s'imprègnent de ce sport et qu'ils l'aiment davantage, à travers une pratique habituelle. Ce tournoi est un investissement à long terme du fait qu'il fait la promotion du volleyball et suscite le désir auprès des

enfants », a précisé Sara Ahoui.

Au-delà du sport, cette compétition qui s'est déroulée au gymnase Henri-Elendé visait le brassage des enfants venus de plusieurs centres de formation de Brazzaville. C'est également la réponse à un problème de ressources humaines parce que cela concerne les plus jeunes, donc les futurs athlètes.

Avec la fédération, Sara Ahoui réfléchit à l'organisation d'un tournoi national pour le renforcement des liens de fraternité entre les enfants. Une manière, a-t-elle dit, de faire la promotion du sport. Aussi a-t-elle visité trois centres de formation, sur les six que compte Brazzaville, avant d'aller rencontrer à Madingou, dans la Bouenza, les enfants des

centres de formation venus de Pointe-Noire, de Dolisie et de la Lékoumou.

La Fécovo, a ajouté la vétérane, souhaite réaliser plusieurs activités mais se trouve confrontée au manque de moyens matériels et financiers. « Le volleyball a vraiment besoin d'appui, nous avons besoin d'aide. Nous attendons impatiemment les mécènes, les subventions et les sponsors », a-t-elle lancé, avant de conclure : « Je suis le fruit du volleyball car ce sport m'a tout donné. Je me revois à travers ces enfants. L'avenir, ce sont les enfants. Si on leur donne tous les moyens possibles, c'est notre pays qui gagnera ».

Rude Ngoma (stagiaire)

DIABLES ROUGES

Jouer dans l'équipe nationale, un challenge pour Pierre Ange Omombé

L'attaquant limougeaud a amorcé sa phase de progression et espère donner le meilleur de lui-même afin de gagner sa place dans la sélection nationale. Une manière pour lui d'exaucer le vœu de son père qui a toujours milité pour que son fils soit un international congolais.

Le premier rendez-vous manqué entre Pierre Ange Omombé et la sélection des U-23 a eu lieu en 2015. Agé aujourd'hui de 24 ans, il faisait partie des joueurs suivis par l'ancien sélectionneur des Diables rouges, Claude Le Roy, dans le but de composer l'ossature nationale lors des 11es Jeux africains de Brazzaville 2015. Il avait participé à quelques stages avec l'équipe A. Malheureusement, pendant les Jeux, son club de l'époque, Paris FC, ne l'avait pas libéré pour faire ses débuts avec les Diables rouges.



Pierre Ange Omombé

À la suite du départ de Claude Le Roy, ce jeune joueur qui n'est plus suivi est conscient de ce qui lui reste à faire: gagner sa place en sélection, se battre et travailler dur pour convaincre les dirigeants du football congolais. Il doit cependant faire ses preuves au sein du club dans lequel il évolue. Après ses débuts à Orléans pendant deux saisons (2013-2014 et 2014-2015), Pierre Ange Omombé a rejoint le Paris FC pour deux saisons. La saison 2015-2016 constituait son court passage en Ligue 2 française. « Lorsque j'étais au Paris FC, j'ai disputé mon premier match pro en Ligue 2. C'était à Valenciennes, en décembre 2015. Je n'avais pas ressenti de pression particulière lorsque je suis entré sur le terrain. Après, ce match m'a laissé sur ma faim. Il m'a donné envie de rester dans le milieu pro mais ça n'a pas pu se faire. Ce sont les aléas d'une carrière », a souligné le joueur. Rester dans le milieu pro, telle est l'ambition qu'il s'était fixée lorsqu'il a rejoint Limoges. « Je n'ai pas encore pu réaliser les performances que je souhaitais. Je sais que j'ai encore beaucoup à apporter. J'aimerais être plus décisif pour l'équipe. Depuis mon arrivée à Limoges, j'apprends aussi à évoluer à plusieurs postes devant. C'est intéressant car ça élargit ma palette offensive », a-t-il assuré.

Cinq buts déjà inscrits en championnat

Au fil de temps, Pierre Ange Omombé a retrouvé le chemin des filets. Il a déjà inscrit cinq buts en championnat et quatre en coupe de France. Ce joueur dont les qualités premières sont la vitesse, l'explosivité et le dribble, n'entend pas en rester là. Parlant collectif, il veut aider son club à réaliser une grosse saison pour finir le plus haut possible au classement. A titre personnel, il a déclaré : « Je vais essayer d'être plus décisif possible, de marquer les buts et de faire plus de passes décisives pour aider l'équipe ». Son père, Jean-Pierre Omombé, est confiant quant au talent de son fils. Son agent a même certifié que son poulain est suivi par beaucoup de clubs de Ligue 2. « Pierre Ange est aujourd'hui adapté pour intégrer un club de la Ligue 2 », a souligné son agent. Après Paris FC au sein duquel il a connu Dylan Bahamboula, Pierre Ange Omombé a joué à Saint-Quentin, club de national 3 au sein duquel il a fait une bonne saison. Il n'est pas resté longtemps dans ce club car le projet de Limoges FC l'avait séduit. Jouer pour les Diables rouges reste un objectif pour lui. « J'avais fait un essai avec Claude Le Roy, cela m'a fait plaisir de porter le maillot du Congo. C'est toujours un rêve car je n'ai jamais oublié mes origines », a indiqué le joueur.

James Golden Eloué

JUDO

Un tournoi inter-club a mis les jeunes athlètes à l'honneur

Organisée du 22 au 24 mars à Brazzaville par le club Tosa Obika de Me Francis Ata, la compétition de gala a regroupé vingt-quatre clubs des catégories séniors, benjamins, minimes et cadets.

Le parrain du tournoi, Me Aya Caloger, a reconnu l'efficacité des combats livrés par les différents athlètes en général et les enfants en particulier. Selon lui, le judo congolais a un grand problème au niveau de la pépinière, d'où l'importance de faire combattre les plus jeunes afin de les préparer pour les prochaines échéances.

Parlant de la cessation d'activités au sein de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées, Me Aya Caloger a indiqué: « Depuis quelque temps, le judo n'a plus organisé des compétitions, il y a un vide au niveau des activités et des tournois. Le judo congolais est actuellement sur cale, nous attendons l'assemblée comme demandé par le ministère, mais cela ne veut pas dire que les activités s'arrêtent au niveau de clubs. Cette activité redonne une vie au judo ».

Les athlètes ont livré des combats émouvants aussi bien sur les plans tactique et technique, devant un public enthousiasmé. Au terme de ceux-ci, c'est le club A. A. Neto qui a occupé la première place avec neuf médailles. Tosa Obika, Cara et Tchetcheni ont respectivement glané la deuxième, troisième et quatrième places.

Selon les résultats techniques des poussins, benjamins et minimes, Mercène Mbole du club A. A. Neto a remporté la catégorie 30 kg (6 ans). Son coéquipier et frère, Igor Mbole, a été le vainqueur des 30 kg (7-8 ans). Dans la catégorie des 30 kg (9-10 ans), c'est Ruffin Oko de Cara qui a occupé le premier rang. Chez les 9 à 10 ans et chez les 11 à 12 ans, ce sont Kevin Onkor (Génération Kanon) et Ephrayim Ndengué (Tosa Obika)



Des jeunes athlètes récompensés

qui ont remporté les trophées de leurs catégories respectives.

Dans les catégories 38 kg, 42 kg et 45 kg (11-12 ans), les prix ont été décernés à Isack Angat (Lion de Mikage), Prince Bofekoua (Tosa Obika) et Emmanuel Obambé (A.A. Neto). Yan Mampouya de Kodogakushu, Loïck Nzila de A. A. Neto, Emmanuel Elenga de Mpila ainsi que Rudel Ofanga de Tosa Obika ont été les heureux gagnants des catégories de 34, 38, 62 et 55 kg.

Exaucée Bimokono (Tosa Obika) et Roy Ikama (A. A. Neto) ont remporté les prix des catégories de 55 kg et 46 kg. Chez les dames, c'est Précieuse Allembe (7 ans) de Dragon qui a été honorée tandis que Marie Bossikita (10 ans) s'est imposée devant ses adversaires.

Les meilleurs judokas de la compétition ont reçu des médailles honorifiques et un trophée pour chaque premier. Les participants ont loué l'initiative. « Je suis très content de combattre au-

jourd'hui devant beaucoup de gens parce que cela me motive et me pousse à fournir plus d'efforts. Les responsables doivent soutenir le judo congolais », a lancé Loïck Nzila sous l'effet de joie. Les judokas ont juste regretté le manque des compétitions au niveau de la ligue nationale. Du côté des séniors, les trois premiers clubs sont Kodogakushu, A. A. Neto et Tchetcheni. « Etant donné que les activités ne fonctionnent plus au niveau de la fédération, nous avons pensé qu'il faut préparer les enfants afin qu'ils reprennent leur esprit sportif. Nous souhaitons que le judo congolais se relance vite pour permettre aux judokas de pratiquer leur art normalement. Le tournoi s'est très bien passé, nous attendons la prochaine édition qui sera organisée pendant les grandes vacances », a conclu Me Francis Ata, président du club Tosa Obika.

R.Ng.

PROCESSUS ÉLECTORAL

Joseph Olenghankoy dénonce la gestion opaque de Corneille Nangaa

Le président du Conseil national de suivi de l'accord de la Saint-Sylvestre (CNSA) a dénoncé, le 25 mars à Kinshasa, « l'opacité dans la gestion par la Céni des ressources financières et matérielles mises à sa disposition ».

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) de Corneille Nangaa cristallise de plus en plus toutes les critiques et les opinions défavorables faites sur le processus électoral. Le président du CNSA, Joseph Olenghankoy, a rajouté sa couche en vilipendant les animateurs de cette institution qui, d'après lui, n'aurait pas été des modèles de gestion vu les soupçons de détournement de fonds qui pèsent sur eux. Il l'a dit à l'ouverture des travaux de la tripartite CNSA-Céni-gouvernement chargée d'évaluer le processus électoral.

Programmés pour quatre jours, ces assises sont censées faire un état des lieux sans complaisance du processus électoral dans ses divers aspects. De la gestion financière des élections aux questions administratives, politiques et légales, en passant par la problématique de la machine à voter (son coût, son déploiement, son utilisation,

etc.), tout sera passé au peigne fin lors de ces discussions censées déboucher sur des recommandations à transmettre à l'Assemblée nationale et au gouvernement pour avis et considérations.

Martelant sur la machine à voter, Joseph Olenghankoy a stigmatisé l'opacité qui entoure leur achat et leur déploiement, suscitant ainsi de nombreuses interrogations dans le chef de la population. « *Seule la Céni connaît le nombre exact des machines à voter importées et distribuées* », a lancé avec amertume le président du CNSA. Dans la foulée, Joseph Olenghankoy a annoncé la mise en place d'une commission chargée de traiter de l'avenir de la Céni dont le fonctionnement nécessite, selon lui, des réformes profondes.

L'autre question qui fâche et pour laquelle la tripartite CNSA-Céni-gouvernement entend élucider, est relative aux allégations de corruption dont se seraient rendus coupables les députés provinciaux, lors de l'élection des sénateurs. Le vice-président de la Céni, Norbert Basengezi, dont l'institution avait été indexée dans cette mafia politico-financière,



Joseph Olenghankoy

a tenu à recadrer les choses. « *Nous n'avons pas vu ça dans l'hémicycle et nous n'encourageons pas ça (...). Cette faute, si faute il y a,*

est individuelle. Et au nom de l'indépendance de la magistrature, nous ne devons pas nous mettre à discuter davantage de ces dossiers »,

a-t-il affirmé devant les médias, rejetant toute responsabilité et implication de son organisation dans ces accusations.

Alain Diasso

COMMÉMORATION

Le MPCR rend hommage à Joseph Kasa-Vubu

Le parti de Jean-Claude Vuemba a salué, le 24 mars à son siège national à Kinshasa, la mémoire du premier président du Congo indépendant, mort il y a aujourd'hui cinquante ans, demandant qu'il soit élevé, à titre posthume, au rang de Grand officier de l'Ordre national des héros nationaux Kabila et Lumumba, avec tous les honneurs qu'il mérite.

Réuni en session ordinaire, le bureau politique du Mouvement du peuple congolais pour la République (MPCR) s'est souvenu de la disparition du premier président de la République démocratique du Congo (RDC), le Né-Kongo Joseph Kasa-Vubu, rappelant qu'il était l'artisan du grand projet de la renaissance du pays. Pour le parti de Jean-Claude Vuemba, « *ce grand combattant de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme était arraché à l'affection des siens par la maladie, sans avoir mérité dans la lutte pour l'avènement d'un Congo nouveau, car il fut jusqu'à son dernier souffle un leader exemplaire sur qui le pays tout entier pouvait compter* ». Il



a été pour plusieurs, a révélé le MPCR, un canal du savoir et pour d'autres un sujet de réconfort. « *Nous nous souviendrons de sa générosité légendaire et de ses bonnes œuvres* », ont promis les membres de ce parti politique dans le communiqué publié au

terme de ces assises.

Aux grands hommes, la nation doit être reconnaissante

Tout en indiquant que la conscience collective des Congolaises et Congolais garde et gardera à jamais de

leur premier président l'image souvenir d'un élite, à l'occasion de la commémoration du cinquantième anniversaire de sa mort, le MPCR a dit déplorer la manière dont cette date est « *déconsidérée* » par l'Etat congolais, alors que Joseph Kasa-Vubu mérite les hon-

neurs dignes de son rang en sa qualité de premier président de la RDC.

Le MPCR et son leader sollicitent, à cet effet, du nouveau chef de l'Etat, la prise en compte de cette « *date historique de la mort de ce digne fils Né Kongo* » parmi tant d'autres afin que cette dernière soit aussi commémorée. Jean-Claude Vuemba et son parti politique attendent également de Félix Tshisekedi que Joseph Kasa-Vubu soit élevé, à titre posthume, au rang de Grand officier de l'Ordre national des héros nationaux Kabila et Lumumba, et que sa tombe en état de dégradation à Singini, dans le Kongo central, soit bien entretenue ainsi que son environnement délabré qui devra nécessairement servir de lieu touristique.

Le premier président de la RDC, feu Joseph Kasa-Vubu, est mort à l'âge de 56 ans par manque de soins, en 1969. Il fut astreint en résidence surveillée par l'Etat congolais, dans sa résidence de Kisundi, à Boma, dans la province du Kongo central.

Lucien Dianzenza

PRISE EN CHARGE DES DÉCÈS D'EBOLA

Une formation au profit des leaders communautaires

Des sessions de formation sont organisées à l'intention des chefs de différentes communautés, dans le but de contrer la propagation de la maladie qui a déjà franchi, depuis son apparition en août 2018, le cap de mille cas.

Pour réduire la propagation du virus d'Ebola, l'implication de la communauté s'avère une nécessité. D'ailleurs, dans sa récente communication annonçant le millième cas enregistré de cette maladie, le ministre de la Santé, le Dr Oly Ilunga Kalenga, l'avait bien souligné.

C'est ainsi que des sessions de formation sont organisées à l'intention des leaders communautaires et la dernière en date est celle qui a eu lieu, le week-end dernier, à Beni, au Nord-Kivu. Elle a ciblé trente-six gardiens de coutume et leaders communautaires, venus des localités de Mamove, Mutwanga et Eringeti.

La formation a porté sur l'enterrement digne et sécurisé des personnes mortes de la maladie à virus d'Ebola.

Appuyée par l'Organisation mondiale de la santé et la protection civile du Nord-Kivu, elle s'est focalisée sur la remontée des alertes et l'engagement communautaire de la population dans leurs milieux de vie.

La situation épidémiologique du 25 mars révèle que depuis le début de l'épidémie, le cumul des cas est de mille seize, dont neuf cent cinquante et un confirmés et soixante-cinq probables. Six cent trente-quatre décès ont été rapportés dont cinq cent soixante-neuf confirmés et soixante-cinq probables. Trois cent vingt et une personnes ont été guéries. Par contre, deux cent vingt-six cas suspects sont en cours d'investigation. Sept nouveaux cas confirmés dont quatre à Katwa, deux à Mandima et un à Beni. S'agissant de décès, il est fait état de cinq nouveaux cas confirmés dont trois communautaires et deux au centre de traitement Ebola de Butembo.

Blandine Lusimana

SUD-KIVU

Plus de sept mille cas de tuberculose rapportés

Le chiffre, enregistré en 2018, a été révélé par le ministre provincial de la Santé, le Dr Vincent Chibavunya Murhega, à l'occasion de la célébration, le 24 mars, de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose.

Le ministre provincial a peint un tableau sombre de la tuberculose dans le Sud-Kivu, indiquant que cette maladie demeure un grand défi aussi bien en province que sur toute l'étendue du territoire national. Malgré sa gravité, le Dr Vincent Chibavunya Murhega rappelé qu'elle est guérissable et son traitement est gratuit et disponible. «La tuberculose est guérissable à condition de recevoir des traitements efficaces», a-t-il assuré. Il a, par ailleurs, conseillé la communauté de se faire dépister à temps et de respecter les orientations médicales.

Des statistiques inquiétantes

Selon l'Organisation mon-

«La tuberculose est guérissable à condition de recevoir des traitements efficaces»

diale de la santé (OMS), la tuberculose est l'une des dix premières causes de mortalité dans le monde. En 2016, dix millions de personnes ont contracté cette maladie et un million sept cent mille en sont mortes. Plus de 95% des décès dus à la tuberculose surviennent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Sept pays totalisent 64% des cas, avec l'Inde en tête, suivie de l'In-

donésie, de la Chine, des Philippines, du Nigeria, du Pakistan et de l'Afrique du Sud.

Cette maladie affecte aussi les enfants. L'OMS estime qu'un million d'enfants, en 2016, ont développé la tuberculose et deux cent cinquante mille en sont morts.

La tuberculose se transmet d'une personne à l'autre par voie aérienne. Quand une personne ayant une tuberculose pulmonaire tousse, éternue ou crache, elle projette des bacilles tuberculeux dans l'air.

Il suffit d'en inhaler seulement quelques-uns pour s'infecter. Les symptômes courants de la tuberculose pulmonaire évolutive sont une toux accompagnée d'expectorations parfois teintées de sang, des douleurs thoraciques, un état de faiblesse, une perte de poids, de la fièvre et des sueurs nocturnes.

BL.L.

CONCERT DE LA FRANCOPHONIE

Une belle balade entre chants lyriques, reggae, tango, salsa, rumba et folk

«La chanson du Toréador», l'un des plus célèbres airs de l'opéra Carmen de Georges Biz, dont «Habanera» est l'un des piliers du répertoire lyrique français et «La Pavane», œuvre emblématique de Gabriel Fauré, sont les trois interprétations de l'Orchestre symphonique Kimbanguiste (OSK) qui ont donné le ton de la soirée du 23 mars, à la Halle de la Gombe.

Les mélomanes doivent sans doute une fière chandelle au directeur artistique de la soirée, Moli Mokelenge, pour avoir concocté un cocktail musical qui a été du goût de plusieurs.

Les amateurs d'opéra, premiers servis de la soirée, n'avaient reçu qu'un prélude du voyage à travers un répertoire varié de la chanson francophone. Surprenante est le mot qui conviendrait bien pour qualifier la seconde partie du concert de la Francophonie. Après avoir été gratifié des interprétations successives de «Pour que tu m'aimes encore» et «Je t'aime, je t'aimais, et je t'aimerai», les tubes de Céline Dion et Francis Cabrel rendus respectivement par Nadia Yombisa et Shak Shakito que l'on a entendu dans un registre tout à fait différent du sien pour cette fois.

Mais, la première grande surprise a été le coup de neuf donné à «Non, je ne regrette rien». Remis au goût du jour

par Moli dans une version salsa chantée par Pamela Baketana, l'air d'Edith Piaf a recueilli de chaudes acclamations.

D'une voix puissante, Moli lui-même est revenu à la charge avec «Mapapu», son single personnel dont l'assistance n'a pas manqué d'apprécier la beauté, un mélange de blues, mutuashi et rumba ravissant pour l'ouïe. Nouvelle surprise, Céline Banza était juste étincelante dans la version reggae d'«Aïcha», la célèbre chanson de Cheb Kaleb. Et, c'est encore mieux lorsqu'elle revient sur scène sur un air de tango, une reprise de «Ne me quitte pas» qu'elle a offerte dans un brillant duo avec Pamela Baketana.

Le Bonheur pour la fin

La Cléopâtre Mbilia Bel, toujours aussi glamour que de coutume; Jean Goubald toujours avec son humour sur le bout des lèvres, ont mis du leur pour la réussite de la soirée dédiée à la Francophonie. Iyenga que l'on découvre mieux au



L'acte final du concert de la Francophonie avec tous les chanteurs

fil des jours, tenue pour l'une des futures grandes voix de la rumba congolaise, a donné du sien aussi. Le «Soldat du slam» par Yekima de Bel'art accompagné de Moli, un morceau de slam qui a remis le moment dans le contexte de la célébration de la langue française était un petit délice. L'énergique Fanie Fayar a, pour sa part, proposé une ambiance folk des plus enjouées au travers de «Kolela te». Et comme

à Kinshasa, musique rime avec sape, P. James a été aussi de la partie dans «Sapés comme jamais» rendu de manière plus kinoise.

La balade dans le monde des musiques francophones s'est achevée avec la contribution des quatre-vingt-dix musiciens de l'OSK. En premier, l'instrumental «Luba», une composition d'Héritier Chef premier violon rendu à la suite du rythme imposé par la baguette

du maestro Armand Diangenda a plu. Les jeunes chanteurs se sont joints à l'OSK pour le morceau final, «Le Bonheur». L'air bien connu de Lokua Kanza a été sublimé par les différentes voix qui l'ont chanté avec bonheur comme l'instant s'y prêtait. L'on en est venu jusqu'à oublier la mélancolie de cette douce chanson.

Nioni Masela

CAN 2019

Réactions d'Ibenge et des joueurs après la qualification

Le sélectionneur des Léopards et les joueurs se sont exprimés, mettant en avant le soutien inédit du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, et pensant déjà à l'Egypte où aura lieu la compétition continentale, de juin à juillet.

C'est presque dans la douleur que les Léopards se sont qualifiés pour la 32e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui va se dérouler en Egypte, du 21 juin au 9 juillet. La RDC n'avait plus droit à l'erreur, le 24 mars, face au Liberia afin de composer son ticket pour le rendez-vous au pays des pharaons. Le but de Cédric Bakambu à la 52e mn a été plus que précieux, offrant la qualification au Congo Kinshasa pour cette fête africaine qui connaîtra, pour la première fois, la participation de vingt-quatre pays. En effet, la Confédération africaine de football a pris l'option de passer de seize à vingt-quatre pays. Après ce succès attendu par tout un peuple, les acteurs de cette qualification se sont exprimés.

Le sélectionneur des Léopards, Florent Ibenge, est revenu sur cette ultime rencontre lors de la conférence de presse d'après-match, mettant l'accent sur l'apport du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, aux joueurs la veille du match. « Nous avons un match couperet avec tout le poids du

pays. Le président est passé nous voir. Il est resté longtemps avec nous et nous a montré sa connaissance du football. Son passage a été un gros booster parce que, mentalement, nous n'avons pas eu à faire un grand travail. Ce dernier a été fait par lui. Les joueurs ont été motivés à 2000 %. L'expérience du match du Zimbabwe (défaite 1-2) nous a servi. Nous ne nous sommes pas jetés dans la bataille, mais nous avons été intelligents et nous en sommes fiers, même si ce n'était pas notre plus beau match », a-t-il déclaré.

Il a réussi à déjouer la stratégie des Lones Stars du Liberia venus à Kinshasa pour ramener ne fût-ce que le point du match nul, suffisant pour leur qualification. Ils ont tenu moins d'une heure, ayant cédé à la 52e mn. Le sélectionneur du Liberia, Thomas Kojo, a indiqué avoir une jeune équipe et qu'ils rentrent travailler pour revenir plus forts la prochaine fois et obtenir une qualification. «... Nous rentrons chez nous pour revenir plus forts la prochaine fois. Entraîner une équipe nationale, ce n'est pas la même chose comme avec un club où vous avez tous les joueurs tout le temps. Mais là en sélection, nous n'avons que trois à quatre jours pour mettre tout en place, c'est la raison pour laquelle vous avez remarqué ces écarts de comportement », a-t-il confié.



Florent Ibenge, le sélectionneur, et le capitaine des Léopards, Youssouf Mulumbu, en conférence de presse

Mulumbu, Bakambu, Tisserand et Matampi s'expriment...

Quelques Léopards ont aussi donné leur avis après le match. Le capitaine Youssouf Mulumbu, remplacé en seconde période par Merveille Bope Bokadi, a souligné : « Tout le monde était motivé à l'idée de nous qualifier. Il fallait absolument que nous soyons à cette Coupe d'Afrique des Nations. C'était dur avec tout ce qui avait comme chaleur et la fatigue qui se sont fait voir avec l'approximation dans quelques passes. Mais nous avons répondu présents et quand il fallait marquer, nous l'avons fait... », a laissé entendre le milieu récupérateur de Kilmarnock en Ecosse. Auteur de la qualification, Cédric Bakambu a inscrit son huitième but en sélection en

quatorze titularisations. Aussi a-t-il dit son bonheur. « Nous sommes évidemment très heureux de cette qualification. C'était un match très difficile, mais le plus important est la victoire. Félicitations à toute l'équipe et à tout le peuple. Merci encore et le rendez-vous est pris pour la CAN... », a déclaré le joueur de Beijing Guoan en Chine.

Le défenseur de Wolfsburg en Allemagne, Marcel Tisserand, a tenu l'axe de la défense avec Christian Luyindama de Galatasaray, en Turquie. Il est revenu sur la nature de cette partie qui était très difficile et sa satisfaction d'obtenir la qualification. « C'était un match très difficile parce que nous savions que les Libériens n'allaient pas se laisser faire. Nous sommes très contents de la quali-

fication pour cette Coupe d'Afrique des nations. C'est tout ce que le peuple voulait et nous l'avons fait. Nous avons besoin du soutien de tout le monde... », a-t-il réagi. Enfin, le gardien de but Matampi Vumi Ley, qui a retrouvé la confiance du sélectionneur Florent Ibenge, a aussi livré ses impressions après cette victoire qui envoie la RDC tout droit en Egypte. « Nous sommes très contents parce que nous avons demandé au public de nous soutenir du début jusqu'à la fin de ce match, et c'est ce qui s'est passé. Nous le remercions infiniment pour ce soutien qui nous a amené cette qualification et regardons maintenant vers les échéances à venir... », a confié le portier d'Al Ansar en D2 saoudienne.

Martin Engimo

CAN U23/DERNIER TOUR

La RDC face au vainqueur du match Mali - Ethiopie

Les Léopards de moins de 23 ans affronteront le gagnant de la confrontation entre les deux pays, lors de la dernière phase des éliminatoires de la compétition de la catégorie.

Les jeunes Léopards se sont qualifiés, le 24 mars, à Rabat au Maroc pour le dernier tour

des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) prévue pour cette année en

Egypte. Après s'être imposés à Kinshasa au match aller par deux buts à zéro face aux Lions



Les Léopards U23 de la RDC

d'Atlas du Maroc, les poulains du sélectionneur Christian N'sengi Biembe ont été battus dans la capitale marocaine par un but à zéro, un but inscrit sur penalty à la 28e mn.

Pour ce match, le onze des Espoirs de la RDC s'est composé du gardien de but Jackson Lunanga, et dans le champ de Mukoko Amale, Ernest Luzolo Sita, Hervé Beya, Arsène Zola, Peter Mutumosi, Jonathan Ifaso, Edo Kayembe, Jackson Muleka, William Balikwisha et Chadrack Muzungu.

Les jeunes Léopards ont donc réussi à écarter de leur chemin les Lions de l'Atlas du Maroc. Et conséquemment, le sélectionneur néerlandais des Espoirs marocains, Mark Wotte, a été démis de ses fonctions après cette élimination. Pour la Fédération royale marocaine de football, le technicien néerlandais n'a pas offert la quali-

fication pour les jeux Olympiques Tokyo 2020 qui était l'une des grandes conditions inscrites dans son contrat.

Christian N'sengi Biembe a reconnu que la partie a été très rude, les Léopardeaux ont été dominés mais ont tenu leur qualification. « Nous sommes évidemment contents d'avoir obtenu ce résultat qui était très dur avec la qualité et l'organisation que nous avons en face... Nous n'avons pas vu les images du penalty mais avons l'impression que le ballon a touché la tête de notre défenseur. Il peut avoir des erreurs mais nous pouvons parler avec tranquillité parce que le résultat est à notre faveur », a-t-il dit. Et de reconnaître : « Mais il faut avouer quand même que nous avons eu un match très dur... »

M.E.

ENVIRONNEMENT

La plantation, l'entretien et la protection des arbres désormais obligatoires

Le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a adopté, il y a quelques jours, une délibération rendant obligatoires la plantation, l'entretien et la protection des arbres par les riverains le long des artères principales de la ville.

L'assemblée locale entend faire de la ville océane une pionnière en matière de développement durable. Elle a, en effet, lors de sa cinquième session ordinaire, adopté une délibération sur l'environnement renforçant la plantation, l'entretien et la protection des arbres. Ce nouvel outil s'ajoute à bien d'autres dont la municipalité de Pointe-Noire s'est dotée au cours des dernières années dans le but de valoriser son patrimoine arboricole. « *Aujourd'hui, il faut le reconnaître, l'arbre urbain est non seulement un être vivant mais il est aussi un voisin. Pour l'intérêt collectif, il importe à tous de le respecter, de le protéger et de soutenir sa croissance et sa mul-*



Des arbres le long de l'avenue Germain-Bikoumat/Adiac

tiplicité », a dit un Ponténégrin interrogé sur le sujet.

Colorant ainsi le paysage des avenues, assainissant l'air que respire la population tout en faisant obstacle au bruit et filtrant la lumière provenant des éclairages artificiels, les arbres rendent vivant l'environnement et contribuent, de façon exceptionnelle, à la qualité de vie des habitants.

Aujourd'hui, avec cette nouvelle mesure rendant obligatoires la plantation, l'entretien et la protection des arbres par les riverains le long des artères principales de la ville, l'administration municipale affirme sa vision et pose un autre jalon pour le développement et la mise en valeur du patrimoine vert de Pointe-Noire.

Notons que cette politique qui place l'arbre au cœur de l'urbanité ponténégrine voudrait assurer à la ville un avenir viable et durable, soutenir le caractère identitaire de son paysage ainsi qu'améliorer la qualité des milieux de vie.

Hugues Prosper Mabonzo

ENTREPRENEURIAT

Alexandre Sita échange avec les structures d'appui aux entreprises

Le directeur interdépartemental des Petites et moyennes entreprises de Pointe-Noire et du Kouilou a conféré, le 26 mars, à la Chambre de commerce avec les responsables des structures d'appui aux entreprises sur les activités qu'elles menent et sur les perspectives d'amélioration du cadre de collaboration entre elles et cette direction.



Vue des participants à la réunion/Adiac

Alexandre Sita était accompagné d'Antoine Massala, directeur départemental de l'Agence de développement des petites et moyennes entreprises. Au cours de la rencontre, il a été abordé diverses problématiques liées à l'accompagnement des très petites entreprises (TPE),

des petites et moyennes entreprises (PME) et des petites et moyennes industries. Les représentants des structures d'appui aux TPE et PME ont, à cette occasion, présenté leurs attentes à la direction interdépartementale, notamment l'accompagnement des pouvoirs

publics, la collaboration, l'échange et autres.

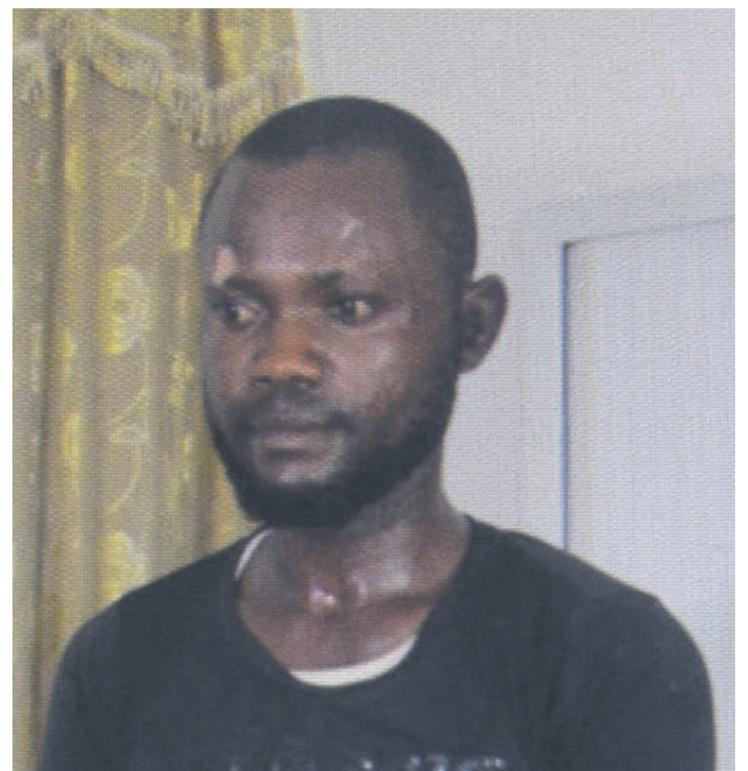
Le clou des retrouvailles a été marqué par la mise en place d'une feuille de route en vue de l'amélioration du cadre de collaboration entre ces structures et la direction interdépartementale.

Séverin Ibara

SÉCURITÉ

Un malfrat présenté à la presse

Agé d'une quarantaine d'années, Tsoumou Mbani, alias God Magique, a été appréhendé par les services départementaux de police en flagrant délit, dans la maison d'un sujet étranger au quartier KM4, dans le premier arrondissement de Pointe-Noire, Emery-Patrice-Lumumba.



Le présumé malfrat

Le malfrat a été présenté le 22 mars à la presse comme responsable de plusieurs cas de vol à Brazzaville et Pointe-Noire. Selon les services de police, une perquisition à son domicile a permis de retrouver divers objets, notamment un trousseau comportant plus deux cents clés de maisons et des voitures, des passeports, des billets d'avion, des caméras, des téléphones, des badges, des montres, des talismans.

Interrogé par la presse, ce dernier a reconnu les faits qui lui son rapprochés. Pour sa part, le colonel de police, André Mankassa, chef de service départemental de la police judiciaire au Kouilou et à Pointe-Noire, a signifié que le présumé coupable sera rapidement présenté au procureur de la République pour que justice soit rendue.

S.I.

MUSIQUE

Près d'une heure et demie de spectacle pour célébrer les 66 ans d'âge de Zao

Temps bien chronométré avec des chansons réfléchies, tel est le menu que l'artiste musicien Casimir Zoba dit « Zao » et ses choristes ont servi au public venu nombreux l'accompagner à célébrer ses 66 ans d'âge dans l'allégresse totale, le 24 mars, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville.

C'est à travers le jingle «Findakari» que Zao a fait son entrée sur scène. Tout de suite, il a entamé la chanson «Sorcier ensorcelé», suivie de «Adam et Eve» qui ne sont pas gentils pour avoir mangés la pomme interdite, puis «Cheriani», la femme infidèle.

L'artiste a profité de ses 66 ans d'âge pour présenter au public quelques chansons de son nouvel album de quinze titres intitulé «Liberté». Il a interprété tour à tour les cinq premières chansons de cet opus dont «Di-

« 66 ans, c'est 6+6 ça fait 12, et 1+2 ça fait 3, c'est le chiffre de la trinité, qui ramène à 9 et le carré de 9 c'est toujours 3, or 3 c'est le chiffre de la trinité. Pour me maintenir, je respecte le régime. Certes, j'ai chanté



mpa) (le pain), «Liberté». A propos de cette chanson phare de l'album, Zao dit qu'il s'est inspiré d'un prisonnier en France qui, une fois sorti des geôles et répondant aux questions des journalistes, a dit : « La liberté c'est quelque chose que j'adore ». Après, il a interprété «Papa», «Aussitôt» et «Kila Kila», des titres contenus dans ce nouvel opus. La chanson «Aussitôt» a marqué l'attention du public. Dans celle-ci, il invite

à agir à temps face à une situation. « Si tu veux me tuer, tue moi maintenant, n'attend pas demain », dit-il. Avec un peu d'humour, Zao est revenu sur son ancien répertoire avec «Soulard». « Tout le monde m'appelle soulard, moi je ne suis pas soulard. Mouaya papa, moi je ne provoque personne ... », chantait l'artiste. Le public, très alerte et dans une ambiance sans pareille, a accompagné l'artiste dans l'interprétation de cette

chanson. Zao a servi aux spectateurs des chansons comme «Porte-monnaie», «Welé», «Moustique». Dans cette dernière, l'artiste traite cet insecte nuisible d'escroc du fait qu'il pique la femme du roi sans payer l'adultère.

Enfin, c'est la chanson «Ancien combattant», très prisée par le public, a bouclé le concert marquant la célébration des 66 ans de l'artiste Casimir Zoba dit Zao. Dans cette chanson, il invite l'humanité à semer l'amour,

la paix et non la guerre. « La guerre, ce n'est pas bon, ce n'est pas bon, quand viendra la guerre, tout le monde affamé... » pouvait-on entendre de cette chanson.

Zao, un grand magicien, un grand artiste

C'est l'appréciation faite par l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, à l'issue de ce concert. Il s'est dit très heureux d'être à la célébration de ce soixante-sixième anniversaire de Zao. « Ça été un anniversaire de bonheur. On n'a pu entendre des chansons de son dernier album «Liberté», a déclaré l'ambassadeur. Pour Bertrand Cochery, la musique de Zao est toujours pleine de dynamisme, de liberté. Il y a toujours un message dans ses chansons. C'est une chose qui est vraiment importante. D'où pense-t-il, Zao est un chanteur national et international. C'est une chose qu'il adore en lui.

Répondant à la question sur le conseil à donner aux autres artistes, le diplomate a estimé que les artistes musiciens doivent travailler leurs textes. Prenant le cas de Zao, il pense que c'est un artiste plein d'expérience. Qu'il s'agisse des chansons «Adam et Eve», «Ancien combattant», «Corbillard», «Soulard», «Liberté», a-t-il dit, il fait passer un message de façon musicale, belle et qui se mémorise. C'est ça qui est important avec Zao, un grand magicien, un grand artiste, a souligné l'ambassadeur.

Donnant ses impressions aux Dépêches de Brazzaville, Zao s'est dit ne pas avoir peur de son âge avancé, car la vie continue. « 66 ans, c'est 6+6 ça fait 12, et 1+2 ça fait 3, c'est le chiffre

de la trinité, qui ramène à 9 et le carré de 9 c'est toujours 3, or 3 c'est le chiffre de la trinité. Pour me maintenir, je respecte le régime. Certes, j'ai chanté «Soulard», mais je ne le suis pas, je ne mène pas non plus une vie de plusieurs femmes. Je dors beaucoup », a déclaré l'artiste.

Quant à la préparation, il dit que c'est un grand groupe qui existe depuis longtemps, ils travaillent ensemble et il y a une complicité entre eux. « On travaille depuis, donc on ne fait que des ajouts, sinon que le socle est déjà là en permanence. Nous avons communiqué ensemble avec le public, c'est ce qu'il faut faire. Nous n'avons rien dit, n'avons pas éclaboussé les gens. Lorsqu'on chante la liberté, c'est celle qui a plusieurs couleurs comme je l'ai dit dans ma chanson ; c'est ma liberté à moi, car seule la lutte libère. Franco avait chanté Liberté autrement, moi aussi j'ai chanté à ma manière », a-t-il expliqué.

L'artiste ne pouvait pas célébrer ses 66 ans d'âge sans avoir une pensée pieuse à l'égard de feu Papa Wemba, malheureusement mort à l'âge de 66 ans. « Je pense à Papa Wemba qui est mort à l'âge que j'ai aujourd'hui. Il était très bien avec moi et m'avait laissé une invitation pour compléter une chanson, malheureusement il est mort avant, mais la chanson est restée au studio. Qu'à cela ne tienne, je suis allé à Kinshasa sur invitation du pasteur Konde pour apposer ma voix. Papa Wemba était une valeur sûre de la musique africaine, un grand homme qui pensait aux autres », a témoigné Zao.

Bruno Okokana

KARATÉ

Me Dieudonné Okombi a tiré sa révérence

L'ancien président de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-ama) est décédé le 23 mars à Dakar, au Sénégal, des suites d'une crise cardiaque, a-t-on appris.

Me Dieudonné Okombi s'était rendu en terre sénégalaise en sa qualité de trésorier général de l'Union des fédérations africaines de karaté (Ufak), pour superviser les compétitions de la zone 2 de l'Ufak, qui ont eu lieu du 20 au 24 mars. Ceinture noire 6e dan, il a dirigé la Fécoka-ama pendant trois olympiades (2000-2013).

Sous sa direction, les Diables rouges karaté ont glané cent soixante-quatre médailles dont soixante en or, cinquante et une en argent et cinquante-trois en bronze. Ce qui faisant de lui le dirigeant de la Fécoka-ama ayant obtenu le plus de médailles.

Selon les témoignages, son premier mandat à la tête de la Fécoka-ama (2000-2004) a été plus fructueux. Il a engrangé soixante et onze mé-

dailles, dont vingt-huit d'or, dix-neuf d'argent et vingt-quatre de bronze. Avec lui, le Congo a remporté plusieurs titres continentaux. Il a été champion d'Afrique par équipes, à Madagascar, en 2001, et vice-champion d'Afrique par le nombre de médailles obtenues sans oublier les titres de champion d'Afrique centrale.

En 2002, les juniors et cadets occupent la troisième place au championnat d'Afrique de Gaborone (Botswana). Un autre succès non moins négligeable, la victoire au tournoi international de Cotonou (Bénin), en 2003. Au plan mondial, le Congo se classe cinquième, à Monterey (Mexique), dans la catégorie des moins de 80 kg.

Me Dieudonné Okombi s'était retiré de la course à la présidence de

la Fécoka-ama, en mai 2013, lors de l'olympiade 2013-2016 au profit de Dominique Ondzé, l'actuel président. Il indiquait, au cours d'une conférence de presse, qu'il avait pris cette décision pour sauvegarder les intérêts majeurs de la République qui s'appuie sur les fédérations sportives nationales pour faire asseoir et exécuter sa politique sportive.

Il avait ensuite expliqué qu'il entendait se consacrer pleinement à ses fonctions acquises au plan international. Me Dieudonné Okombi était, en effet, élu membre du comité exécutif de la Fédération mondiale de karaté depuis 2014 jusqu'à sa mort. En 2015, il était le délégué de la Confédération auprès du Comité d'organisation des Jeux africains de Brazzaville 2015. Trésorier général de l'Ufak, Me Dieudonné Okombi



assumait également les fonctions de président de la zone 4 de l'Ufak. L'ancien président de la Fécoka-ama avait aussi occupé le poste de 5e vice-président du Comité national

olympique et sportif congolais. Décédé à l'âge de 62 ans, il était chef d'entreprise travaux équipements pétroliers.

James Golden Eloué